

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

SESSION ORDINAIRE DE 2011



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du 14 décembre 2011

Rapport annuel sur l'état de la France en 2011

SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2011	5
PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS.....	7
DISCUSSION GÉNÉRALE	18
Coopération - Mme Rafael	18
Professions libérales - M. Capdeville	19
CFE-CGC - M. Lamy	21
Outre-mer - M. Arnell	23
Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse - Mme Guichet	24
Agriculture - M. Lefebvre	25
Environnement et nature - M. Virlouvet.....	26
UNAF - M. Farriol	28
Mutualité - M. Davant	29
Artisanat - Mme Gaultier.....	30
CFTC - M. Coquillion	32
UNSA - M. Grosset	33
CGT - M. Mansouri-Guilani.....	34
Associations - M. Pascal.....	36
CGT-FO - M. Lardy	37
Entreprises - M. Mongereau	39
Personnalités qualifiées - M. Le Bris.....	40
CFDT - M. Le Clézio	42
DISCUSSION DES AMENDEMENTS	44
VOTE SUR LE PROJET D'AVIS	44
COMMUNICATION	44
ANNEXES	47
Annexe 1 : Amendement déposé sur le sujet <i>Rapport annuel sur l'état de la France en 2011</i>	49
Annexe 2 : Suites données par la section de l'économie et des finances à l'amendement déposé sur le sujet <i>Rapport annuel sur l'état de la France en 2011</i>	51
Annexe 3 : <i>Rapport annuel sur l'état de la France en 2011</i> Diaporama illustrant les propos de M. André-Jean Guérin, rapporteur	53
Annexe 4 : <i>Rapport annuel sur l'état de la France en 2011</i> Diaporama illustrant les propos de M. Yves Zerh, rapporteur	59

Présidence de M. Jean-Paul Delevoye

La séance est ouverte à quatorze heures trente.

M. le Président. La séance est ouverte.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2011

M. le Président. Mes Chers collègues, le Conseil économique, social et environnemental doit, légalement, présenter un rapport annuel sur l'état de la France. C'est ce document que nous allons examiner aujourd'hui. Ce rapport, préparé au sein de la section de l'économie et des finances, présidée par M. Hugues Martin, va vous être présenté par Jean Guérin et Yves Zehr, rapporteur.

À un moment où chacun mesure la gravité de la situation, où l'Europe construit son destin en se confortant ou en implosant, où chacun s'interroge sur son devenir dans une société dont la météo devient de plus en plus incertaine, à la veille d'échéances électorales qui, je l'espère, poseront les questions essentielles, il est important d'entendre de la part de toutes celles et ceux qui composent le Conseil économique, social et environnemental les avis partagés que l'on est à même de pouvoir formuler.

Sans plus tarder et en remerciant la section pour cet important travail, pour leur investissement qui a permis de réaliser un avis de qualité, je cède la parole à M. Martin, Président de la section.

M. Martin, Président de la section de l'économie et des finances. Monsieur le Président, Chers collègues, je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour la présentation du rapport annuel sur l'état de la France. J'espère que le gouvernement, le Parlement et beaucoup d'autres seront sensibles à nos propositions émanant de la mosaïque de la société civile représentée dans cette maison, qui retrouve des couleurs. Malgré certaines critiques infondées, je peux témoigner de l'excellence et de la qualité de nos travaux, de leur pertinence et de l'enrichissante et constructive confrontation de nos différends, dans un climat de grande tolérance.

Chaque année, le Conseil est chargé de rédiger un rapport annuel sur l'état de la France. L'élaboration de ce rapport est l'une des missions confiées par le décret du 29 décembre 2010 à la section de l'économie et des finances, que j'ai l'honneur de présider. Il s'agit d'une saisine permanente qui vise à prolonger les évolutions déjà entreprises dans l'ancien rapport de conjoncture.

Les profondes transformations liées à l'adoption de la loi organique du 28 juin 2010 ont abouti à un important renouvellement des membres du Conseil économique, social et environnemental. C'est également le cas au sein de notre section, que beaucoup de nouvelles personnalités ont rejoint en apportant expérience et enthousiasme. Je suis très heureux d'animer une section aussi pluraliste, composée de femmes et d'hommes de qualité venant de tous horizons. Je tiens à souligner leur talent et à tous les remercier pour leur tolérance, le respect de l'autre, leur apport et leur coopération dans l'élaboration de ce travail collectif. Un grand merci aussi pour Monique Alleron, notre administratrice et son adjointe, Yolande Bernard, qui nous assistent avec brio.

Nous avons privilégié une démarche pragmatique en souhaitant que ce premier rapport soit le fruit d'une analyse bicéphale. En effet, deux problématiques ont été dégagées afin d'élargir le champ de ce rapport annuel. Après discussion, la section de l'économie et des finances a choisi de concentrer une première partie de son avis sur des recommandations qui s'appuieront chaque année sur l'analyse de l'évolution des indicateurs nationaux du développement durable. Cette partie a été confiée à André-Jean Guérin, membre du groupe Environnement et Nature, qui a fait merveille.

Le second avis, qui vous est présenté aujourd'hui sur ma proposition, tend à s'inspirer du remarquable rapport sur l'état social et moral de notre pays, jusque là réalisé par le médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, aujourd'hui Président de notre assemblée. Comme vous le savez, cette fonction ayant été remaniée, c'est en toute logique que notre section de l'économie et des finances a hérité de cette analyse, pour aujourd'hui et pour demain. Cette seconde partie a été confiée à Yves Zehr, membre du groupe de la Coopération, qui s'est investi dans cette mission avec sa compétence et sa passion.

Je tiens particulièrement à féliciter nos deux rapporteurs, devenus mes amis. Je les remercie chaleureusement pour l'importance et la qualité du travail accompli ; vous allez en juger dans quelques instants.

La période actuelle voit converger plusieurs crises graves qui se combinent et constituent une crise systémique. Toutefois, ce premier rapport met en évidence que cette période difficile ouvre pourtant des opportunités pour notre pays. L'avis d'André-Jean Guérin démontre avec force que la préservation de la planète doit être une priorité absolue et que les actions qui découlent des nouveaux indicateurs du développement durable doivent toujours constituer une ardente obligation. L'avis d'Yves Zehr est aussi un message d'espoir, notamment en direction des jeunes, à qui nous pourrions dédier cet avis. Il faut donner leur chance aux jeunes ; ils constituent un formidable vivier de dynamisme et d'ouverture sur le monde.

Les Français, les jeunes en particulier, sont en quête de sens collectif. Ils sont à la recherche d'une vision à long terme qui leur permette de préparer l'avenir. La France ne manque pas d'atouts ; encore faut-il les valoriser. On ne peut pas passer son temps à plaindre ou à critiquer notre formidable jeunesse, à ne voir pour elle qu'un avenir noirci sans consentir à leur céder les responsabilités auxquelles elle aspire et qu'elle mérite. Elle attend autre chose de

ses aînés que des sages conseils ou des incantations. Arrêtons de sauter sur nos chaises comme des cabris, ouvrons-lui les portes et les fenêtres afin qu'elle forge son destin qui sera celui de notre pays. Merci.

(Vifs applaudissements)

M. le Président. Merci, Monsieur le Président.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. La parole est à M. Guérin, rapporteur.

M. Guérin, rapporteur. Monsieur le Président, mes Chers collègues, Mesdames, Messieurs, notre Président, Hugues Martin l'a dit : « *Nouveau Conseil économique, social et environnemental, nouveaux membres, nouvelle section, nouveau rapport annuel* ». Il nous a fallu innover et cela s'est fait non sans quelques balbutiements ni quelques difficultés. Mais le résultat est le fruit de diverses contributions et d'un travail collectif.

Je m'associe donc aux remerciements du Président Martin en les adressant également à toutes les personnalités que nous avons auditionnées et qui nous ont beaucoup apporté.

Il est difficile de rendre compte de ce rapport en quelques minutes, aussi ma présentation sera-t-elle quelque peu lapidaire (*cf. diaporama publié en annexe*).

« *Le manque de culture économique des Français handicape la reprise de la croissance et la compétitivité de notre pays* ». Ainsi était introduit un récent colloque à l'Assemblée nationale. Est-ce critique ? Est-ce mépris ? Ironie ? Erreur ? Jugez-en vous-mêmes avec ce témoignage rapporté du Sud-ouest : Vensac, petite commune de huit cents habitants, met en scène les Mounaques, personnages statiques, certes, mais expressifs d'une thématique annuelle. En 2011, c'était sur : « *Allo, le monde ?* ».

Souvenons-nous, fin janvier 2008, suite à l'annonce des gels de bonus, des traders de la Société générale en grève bloquent l'accès au parking de la banque ; de l'été 2007 à l'été 2008, les banques du monde entier passent dans leurs comptes 500 milliards de dollars de pertes dont uniquement 300 sont couverts par des recapitalisations. À partir du printemps 2008, les gouvernements, américain, britannique, puis européens, aident les établissements en difficulté. Pas tous. Lehman Brothers fait faillite le 15 septembre 2008.

En octobre 2008, le plan Paulson prévoit que l'État fédéral américain rachète 700 milliards de dollars d'actifs à risques, et en Europe, les différents plans nationaux cumulent 1 700 milliard de dollars... presque le PIB de la France. Cependant, en 2011, DEXIA n'échappera pas au démantèlement.

Crise financière, donc, mais aussi, crise économique et sociale. Excusez la lumière vespérale et l'amateurisme du photographe ! Le monde n'a jamais été aussi riche, mais les écarts de richesse, jamais aussi grands.

Le 9 mars 2011, Michel Hunault, député, dépose une proposition de loi visant à taxer les exportations d'armes au profit de l'Agence française de développement ; il stigmatise l'aide publique au développement des pays de l'OCDE. À 100 milliards de dollars en 2006 - et en baisse, d'ailleurs -, elle ne permet pas le financement des objectifs du millénaire. La même année, les dépenses militaires mondiales atteignent le niveau record de 1,2 milliards de dollars. Pendant ce temps, entre 2008 et 2011, la crise financière et économique dans le monde a fait 90 millions de chômeurs supplémentaires.

Crise écologique également. Demain, les ours blancs et les manchots ne seront-ils plus que les images publicitaires des cornets et desserts glacés ?

Le 8 novembre dernier, dans cet hémicycle, le Conseil économique, social et environnemental a voté à la quasi-unanimité l'avis présenté par Mme Mesquida sur *Les négociations climatiques internationales à l'aune de la conférence de Durban* ; nous aurions aimé qu'à Durban, une même sagesse ait permis d'aller encore plus loin et de mieux prendre en compte l'urgence. Il y a peu encore, le GIEC alertait sur l'aggravation des phénomènes extrêmes induits par le réchauffement du climat.

Dans notre projet, nous faisons en définitive le même constat qu'à Vensac, mais évidemment, sous une forme plus graphique, chiffrée et littéraire.

Crise économique : le fameux produit intérieur brut est accompagné du revenu national net par habitant comme indicateur de contexte de la stratégie nationale de développement durable.

En 2009, le pic est vers le bas, de presque - 4 % ; en 2009, leurs évolutions sont déprimées par l'impact profond de la crise économique.

Mais aussi crise sociale, du coup, car ces courbes s'accompagnent de conséquences très concrètes, trop concrètes. En France, de mi-2008 à fin 2010, le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi augmente d'un million deux cents mille ; et de mi-2007 à mi-2008, le nombre de défaillances d'entreprises passe d'une moyenne de trois mille cinq cents par mois à plus de quatre mille.

Crise de la dette, enfin : depuis le début des années 1980, la part des salaires dans le produit intérieur brut a baissé de près de dix points selon les pays de l'OCDE, mais très largement partagée entre ces différents pays. Dans le même temps, les consommateurs se sont vu offrir des facilités croissantes de crédit. Comment s'étonner alors de l'augmentation du nombre de ménages surendettés aux États-Unis, mais aussi en Europe ?

Comment - la question est plus lourde encore - retrouver une consommation et une croissance dès lors que, substitut du pouvoir d'achat, le crédit se tarit ?

Crise écologique : voici le graphique des exportations mondiales de ressources naturelles de 1990 à 2008. La partie foncée représente les exportations de combustibles, essentiellement le gaz, le pétrole, le charbon, et cette croissance exponentielle concerne évidemment aussi les émissions de CO₂.

Les courbes concernent les prix du pétrole en valeur faciale (pour la partie *vert foncé* en bas) et, en valeur réelle, constante (pour la partie *vert clair*) et cela, depuis cent cinquante ans. Le premier pic date de 1863, date du début de l'exploitation industrielle du pétrole ; le deuxième, de 1980. Aujourd'hui, nous en sommes revenus au prix du début de cette exploitation industrielle.

Ces convergences donnent à la crise un caractère inédit ; elle est multifactorielle, globale, systémique ; elle impose une métamorphose, une transition. Edgar Morin, de son côté, appelle à une « *politique de civilisation* ».

Cependant, « *pays intermédiaire* », selon la formule de Jean-Hervé Lorenzi, la France dispose d'atouts pour réussir sa mutation.

Revenons au produit intérieur brut. En valeur, à présent, et sur une quarantaine d'années, les USA courent en tête. Les Français connaissent une croissance similaire à celle des habitants de nombreux pays de l'OCDE. C'est le groupe de courbes juste au-dessous de celle des États-Unis.

La Turquie est encore éloignée de la moyenne de l'Europe à 27.

Enfin, les Chinois bénéficient d'une croissance rapide, ce qui est une bonne nouvelle pour leur milliard trois cent millions d'habitants ; mais partant de très bas, le PIB par habitant de ce pays n'atteint que le cinquième de celui des Européens, le huitième de celui des Américains. Cela peut-il les satisfaire ? Avec un PIB de trente mille euros par habitant (en moyenne), les Français bénéficient d'une réelle aisance par rapport à la moyenne mondiale, avec un patrimoine estimé à deux cent mille euros par Français. Non, la Nation française n'est pas en faillite même si, bien sûr, la dette publique est excessive.

Les atouts de notre pays et de notre peuple sont plus nombreux et profonds. L'héritage collectif est le fruit d'une histoire millénaire, deux siècles pour bâtir un régime républicain, démocratique et social, et pour établir un État de droit. Soixante ans pour reconstruire un pays éprouvé par deux guerres mondiales et promouvoir un développement économique soutenu par un consensus social. Tous ces éléments sont reconnus aujourd'hui par la Banque mondiale comme des éléments intangibles de la richesse des nations.

Venons-en aux recommandations. La première est de rassembler les Français. Poursuivre une politique familiale équilibrée par l'accès à des droits et services universels : avec 2,01 enfants par femme, la fécondité de la France est une chance. Dans les prochaines décennies, la décroissance démographique touchera de nombreux pays européens. Nos politiques familiales et celles en faveur des jeunes générations doivent s'orienter vers des services et droits universels et s'adapter aux besoins actuels. Hygiène et santé publique restent une priorité, de même que mieux concilier vie familiale et professionnelle, garantir aux jeunes de bonnes conditions d'éducation et de formation, et faire de l'emploi une véritable priorité.

Interrompre les inégalités par le haut : 90 % de la population voit ses revenus s'améliorer de moins de 10 %, entre 1998 et 2006. Dans le même temps, les 0,01 % de Français les plus aisés (au sens de l'INSEE) bénéficient d'une croissance de leurs revenus de plus de 40 % ; cette tendance s'est confirmée sur la période récente à l'étranger comme en France, peut-être à l'étranger un peu plus qu'en France, comme le mentionne le dernier rapport du Conseil des prélèvements obligatoires.

Les anciens avis du CESE sur la grande pauvreté ont conduit notamment au RMI. Les évolutions depuis plus de quinze ans justifieraient un nouveau travail approfondi. Mais pour l'heure, lutter contre la pauvreté, c'est d'abord œuvrer pour plus d'égalité par des politiques fiscales redistributives - nous y reviendrons - et garantir un meilleur accès aux services publics, aux logements, à l'accompagnement social. Bien sûr, la cohésion sociale exige dans le même temps un équilibre entre les droits et les devoirs.

Obtenir une coopération des parcours individuels autour des projets collectifs : en 2009, le CESE s'était prononcé à l'unanimité en faveur d'une évolution des prélèvements obligatoires conformes à la justice sociale et confortant leur progressivité, pouvant passer notamment par la création d'une tranche supplémentaire de l'impôt sur le revenu. En 2010, il soulignait la nécessité de repenser l'intégralité du système fiscal. Pour nous aujourd'hui, il n'est tout simplement plus possible de proposer un projet collectif pour la France sans donner l'assurance concrète que le fardeau sera porté équitablement. Il est temps de réformer les prélèvements obligatoires.

Deuxième orientation : il faut renforcer la compétitivité de la France, impulser des changements au sein de l'Union européenne. Avec cinquante-trois milliards d'euros de déficit commercial en 2010 et probablement plus de soixante-dix milliards en 2011, la France a un sérieux problème avec le déséquilibre de ses comptes.

Voici un graphique qui trace les balances des opérations courantes des États-Unis, de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni, et de la zone Euro ainsi que de l'OCDE. La France apparaît (en bleu foncé sur ce graphique) d'abord en haut, puis décroît lentement. La baisse de notre balance depuis 1999 s'accompagne de la forte croissance de celle de l'Allemagne. Au total, la zone Euro demeure équilibrée. L'Allemagne gagne ce que globalement les autres pays de la zone Euro perdent. Depuis 2004, l'Allemagne a diminué ses coûts salariaux et augmenté sa TVA. La demande de notre principal client, puisque telle est la situation de l'Allemagne dans nos relations commerciales, baisse d'autant. Et ce n'est une critique envers aucun pays, bien au contraire.

Le CESE le rappelle son avis, présenté par Isabelle de Kerviler, il y a quelque temps : renforcer la compétitivité de la France au sein de la zone Euro est une priorité. Si les chiffres le montrent et si les partenaires reconnaissent que la compétitivité coûts ne pénalise pas les producteurs industriels français par rapport à leurs homologues allemands, alors il convient de renforcer la compétitivité hors coûts. La qualité, la recherche et le développement, et plus généralement, l'innovation dans les processus de production et d'organisation

appellent des investissements, investissements parallèles à ceux qui sont nécessaires dans la formation et l'adaptation des compétences professionnelles des salariés. Cela fait l'objet, en partie, de l'avis relatif à la formation professionnelle, adopté, hier, par le CESE.

Mais il y a le feu... Les divergences d'évolution au sein de la zone Euro ne peuvent plus être comblées par des expédients. Les politiques budgétaires sont contraintes par l'ampleur des dettes et la pression des marchés. Le CESE n'a pas à intervenir dans les délicates discussions pour faire face aux difficultés dans la zone Euro. Cependant, il tient à rappeler sa préconisation concernant un renforcement de la régulation financière européenne. Chacun s'accorde par ailleurs à reconnaître le besoin de plus d'Europe. Le préparer est un impératif. La confiance dans la diplomatie comme dans la construction européenne a besoin de l'adhésion des peuples. Aussi, le CESE, assemblée de la société civile organisée, Monsieur le Président, appelle à des débats publics sur l'évolution de notre maison commune.

Au-delà de l'urgence, y a-t-il un projet fédérateur possible pour les pays de la zone Euro ? Quels chantiers communs pour les infrastructures, l'énergie, l'industrie ? Comment favoriser la création d'entreprises et renforcer les PME ? Comment mieux insérer les jeunes générations sur le marché du travail ? Quelles nouvelles intégrations ? Quelle démocratie, quelles solidarités ? Bref, quel memorandum pour une nouvelle avancée européenne ?

Contribuer à la construction du monde : Jean Jouzel, j'espère ton indulgence et je vais m'appuyer sur Jean-Marc Jancovici pour prolonger ta pédagogie sur les questions que pose l'activité humaine.

En 1993, Yoichi Kaya, économiste japonais établit une équation sur l'évolution, et donc, sur l'impact des émissions de CO₂. La quantité de CO₂ émise dans le monde apparaît de chaque côté de l'égalité. À droite, on divise et multiplie par la consommation d'énergie (TPE), par le PIB et la population. Il a donc bien une équation qui exprime de chaque côté la même valeur.

Or, chacun des rapports présentés ici correspond à un ratio dont on connaît les évolutions récentes dans les décennies passées ou bien les projections pour les prochaines décennies.

Les États ont pris l'engagement à Copenhague de réduire les émissions de CO₂ et, plus largement, de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Ces projections sont connues : la population va passer en 2050 à neuf ou dix milliards d'individus. Un PIB qui croît à raison de 4 % par an et même réduit à une croissance moyenne pour l'ensemble du monde à 2 % par an, va être multiplié d'ici 2050 par 2,2.

L'intensité énergétique de l'économie a décliné de 30 % en trente ans. Le contenu en carbone de cette énergie a aussi diminué mais moins. Nous pouvons espérer que cela continuera ainsi.

Le résultat de l'équation est de 1,55. En réalité, il est à diviser par deux. Comment faisons-nous ? Comment concilier un engagement et une nécessité de baisse de 50 % des émissions, quand tout concourt à une croissance de 50 % ?

L'humanité risque de s'enfermer dans une impasse. Aussi, pour le CESE, toute politique qui aujourd'hui ignore la menace d'une surexploitation de notre environnement naturel, en néglige la gravité ou n'en tire pas les conséquences normatives, opératoires, efficaces, effectivement mises en œuvre, est une politique irresponsable. C'est ce qui figure dans l'article 6 de la charte de l'environnement.

La coopération internationale, l'action diplomatique à travers l'Union européenne comme auprès des organisations internationales sont indispensables. Par leur histoire, les pays comme le nôtre ont une responsabilité plus grande et, par leur aisance, ils ont une obligation de solidarité envers les populations et les pays les plus démunis et les plus fragiles. L'enseignement de Durban nous le rappelle.

Dans cette tâche internationale, la crédibilité de notre voix dépend aussi de notre capacité à mettre de l'ordre dans nos affaires et à adopter un mode de développement en accord avec nos préconisations.

Nous affirmons de surcroît qu'une telle exemplarité, outre les dommages économiques et sociaux évités, nous apportera des avantages de compétitivité pour l'avenir.

Dès à présent, cinq actions sont prioritaires : *purger le passé*, c'est contenir la dette avant de la réduire. Investir pour l'avenir, c'est entretenir, renforcer nos infrastructures, développer notre système éducatif, déployer les filières industrielles de demain. Ce sont notamment les investissements réalisés avec l'emprunt national 2010, ceux à poursuivre dans le logement pour l'efficacité énergétique des bâtiments existants.

Utiliser les signaux prix pour que chaque acteur prenne en compte les conséquences collectives de ces préférences particulières. Ce serait réduire de plus de six milliards d'euros les subventions ou aides fiscales qui pénalisent l'environnement en France. Ce serait aussi comme déjà en Suède, en Allemagne, une taxe carbone, sans attendre une lointaine unanimité européenne peut-être inaccessible.

Réformer les prélèvements obligatoires en visant simplification, transparence, équité, compétitivité, prise en compte des externalités, mais le CESE doit se saisir de ce sujet incessamment.

Faire évoluer la consommation de façon à accompagner l'évolution qui a commencé vers une production soutenable. Pour cela, par exemple, établir un plan pour une consommation durable comme le font déjà la Suède, le Royaume-Uni et la Finlande.

Mesurer le bien-être individuel et collectif en recherchant, avec le CESE, des indicateurs légitimes de soutenabilité et en faire des instruments majeurs d'évaluation des politiques publiques, y compris dans l'application de la loi d'orientation pour les lois de finances. Cet ensemble d'actions à engager fait système.

Pour mobiliser les Français, les assurer d'un État équitable, notamment via l'impôt, il s'agit non de diviser mais de réunir, non de privilégier, mais de rassembler. Interrompre l'endettement tout en investissant change la répartition de la consommation. Cela en change aussi la nature et, pour cela, il convient de diffuser l'information, d'inciter à la convergence des préférences individuelles vers l'intérêt commun.

La recherche du bonheur reste le mobile de chacun. La transition exige la métamorphose de la notion et de la mesure du bien-être collectif et individuel. Tout ceci dans une perspective d'améliorer compétitivité, équité et soutenabilité.

Merci, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci, Monsieur le rapporteur. Votre travail fait état de toute la richesse de la France sur le plan patrimonial. Ainsi, vous déduisez la dette pour arriver à deux cent/deux cent quarante mille euros. La France a donc une dette, mais aussi un patrimoine qu'elle devrait optimiser.

Je donne la parole est à M. Yves Zehr, rapporteur.

M. Zehr, rapporteur. Je remercie Hugues Martin, Président de la section, notre équipe administrative - Monique Alleron et Yolande Bernard - et vous tous, Chers amis de la section. Si nous sommes présents ici dans cet hémicycle, pour vous présenter le résultat de nos travaux, c'est grâce à votre compétence et votre amitié.

Monsieur le Président, Chers collègues, cette année nous avons souhaité rajouter une espèce de codicille en faisant un focus sur le ressenti. Le Président a parlé de météo et, parfois, nous entendons qu'il va faire moins six, moins dix, mais le froid ressenti est souvent différent. André Jean Guérin était dans le factuel. Je serais dans le ressenti des choses et son incidence sur le moral des Français (*cf. diaporama publié en annexe*).

Tout d'abord, le constat. Les Français sont peu confiants dans l'avenir collectif. Pour autant, ils ne sont pas déprimés, restent confiants dans leur vie personnelle et font preuve d'un formidable dynamisme dans leur sphère privée. Les Français attendent que les responsables politiques agissent sur les problèmes économiques et sociaux les plus urgents, mais aussi préparent l'avenir. Malheureusement, dans notre pays, le long terme est aujourd'hui trop souvent négligé au profit du court terme, parfois du très court terme.

La société française est de plus en plus fragmentée, diverse, multi-générationnelle, les gens vivent de plus en plus longtemps, mais elle est aussi multiraciale. Il faut l'accepter. Les Français sont de plus en plus inquiets et plus que la moyenne des citoyens du monde à l'égard de l'avenir de leur pays. La peur de l'autre est bien réelle, la main tendue est malheureusement devenue une main fermée. C'est bien dommage.

Les Français vivent mal les bouleversements liés à la mondialisation. Ils sont méfiants vis-à-vis de la mondialisation, alors que ce ne se sont que les grands groupes qui ont délocalisé. Le premier employeur français est l'artisanat - représenté ici, dans cette assemblée - et il crée des emplois au

quotidien. Cette peur de perte d'emploi, de concurrence accrue poussant à la détérioration des conditions de travail, à la baisse ou à la stagnation des salaires est bien réelle. Pour 61 % des Français, la crise est une menace de régression.

L'appartenance à l'Union européenne est diversement appréciée. Il faut reconnaître que l'élargissement de l'Union s'est fait au détriment d'un approfondissement et d'une harmonisation indispensable dans les domaines fiscaux, sociaux et économiques.

Dans le cadre de l'information *court-termiste*, le plombier polonais et la dette grecque ont laissé des traces dans les esprits.

La méfiance des Français vis-à-vis des institutions s'accroît. Le nombre de Français qui ont le sentiment que les institutions traditionnelles (politiques, administrations, leaders d'opinion) vivent loin de leurs préoccupations s'est accru depuis dix ans. Leur proportion est désormais majoritaire.

La défiance est maximale à l'égard du gouvernement, des institutions européennes (68 %), des grandes entreprises (72 %), des partis politiques (80 %).

Les citoyens estiment que l'État protecteur est devenu un État dérégulateur. Il serait par ailleurs limité dans son action justement par la mondialisation et l'appartenance à l'Union européenne. Il faut bien constater que les médias abordent surtout des sujets hexagonaux ou, de façon très émotionnelle, des questions plus globales.

Les Français s'inquiètent pour l'avenir des systèmes de solidarité. La crise a accentué les logiques de méfiance à l'égard des institutions financières et des grandes entreprises, pas des petites. Les rémunérations variables, les dividendes, les bonus, les stock- options ont laissé des traces dans les esprits. Dans ce contexte, les solidarités collectives placées au cœur du pacte social, auxquelles les Français restent attachés, ont perdu leur caractère d'évidence d'autrefois. 74 % des Français craignent que la sécurité sociale fasse faillite ; pour autant, 76 % d'entre eux refusent d'envisager une baisse des remboursements, preuve de leur attachement à un système universel.

Les systèmes sociaux sont opaques, voire inégalitaires. Au moins, sont-ils ressentis comme tels. Ce sentiment d'injustice est fortement ressenti, mais il est stable depuis dix ans, et la crise ne semble pas l'avoir aggravé. Néanmoins, plus généralement, les Français perçoivent que la société est à moment de rupture.

Le corollaire de cela est que les Français se recentrent sur leur environnement immédiat : d'une part, un puissant mouvement d'individualisation semble se profiler ; d'autre part, des segments importants de la population s'engagent dans des actions collectives autour des enjeux qui leur paraissent fondamentaux.

L'affirmation du soi, l'autonomie, le besoin de s'en tirer par soi-même sont présents, très présents. 64 % des Français s'estiment capables d'entreprendre des choses. 65 % ont une confiance dans leur capacité, à eux, de créer. Le taux de natalité français est désormais le plus élevé dans l'Union européenne. C'est bien la preuve que les Français ont confiance dans leur avenir.

Autre signe des temps, les jeunes indiquent qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier leur vie familiale et sociale à leur carrière. Mais il fait bon vivre en France. Le nombre d'adhérents, de bénévoles dans les associations est en hausse constante.

Je voudrais dire un mot sur la quête du sens collectif.

La société française semble en voie d'archipellisation, d'après Sociovision. En conséquence, les solidarités collectives, au moins les solidarités collectives sommitales, sont remises en question. Il y a des stratégies d'évitement fiscal, des économies souterraines. Pour 76 % des Français, pourcentage en forte hausse en dix ans, il serait utile que notre société ait un but commun auquel cela vaudrait la peine de se consacrer.

Les jeunes expriment de réelles inquiétudes. D'après Fondapol, en 2011, la jeunesse française se distingue en considérant la mondialisation comme une menace. Nous sommes au vingt-deuxième rang sur vingt-cinq, je crois, en termes d'inquiétude.

Mais les jeunes Français se positionnent en haut du classement mondial lorsqu'on les interroge sur leur vie personnelle. 53 % des jeunes Français jugent leur avenir professionnel prometteur ; 66 % des jeunes Français souhaitent acquérir une maison dans les quinze années à venir. 58 % d'entre eux ont le projet d'avoir des enfants. 83 % des jeunes Français sont satisfaits de leur vie, alors que la moyenne européenne est à 78 %.

Mais le système scolaire français, il ne faut pas se le cacher, exclut certains jeunes. 17 % des jeunes quittent le secondaire sans diplôme ni formation. Ce pourcentage s'élève à 30 % dans les collectivités ultramarines. Ces jeunes sans formation constituent l'embryon des personnes qui demeureront, malheureusement, si nous ne changeons pas les choses, en difficulté d'insertion tout au long de leur vie.

L'entrée des jeunes dans la vie active est de plus en plus laborieuse. Le taux de chômage des 15-24 ans est passé de 17 % début 2008 à 24 % au troisième trimestre 2010. La moyenne européenne est de 20 %. 30 % des jeunes trouvent un CDI après cinq ans de « galères » (stages non ou sous-rémunérés, cumul CDD). 50 % des emplois précaires sont occupés par des jeunes de moins de 29 ans.

En revanche, l'apprentissage, l'alternance, qui sont de véritables portes d'entrée du marché du travail, fonctionnent bien et débouchent le plus souvent sur un emploi pérenne.

Autre sujet d'inquiétude : les jeunes sont les principales victimes de la flambée des prix de l'immobilier. Seuls 10 % des étudiants ont accès aujourd'hui aux résidences universitaires. La France est un des pays de l'Union européenne où les parents donnent le coup de pouce le plus important pour payer le loyer de leurs enfants étudiants. Les moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté, avec un taux de l'ordre de 10 %, contre 7 % en moyenne en Europe.

Les jeunes représentent la moitié des personnes en situation de pauvreté et de précarité.

Alors, que faut-il faire ?

Les auditions en section ont été riches, les discussions tout autant. Je ne vais pas évoquer toutes les pistes mentionnées dans le projet d'avis, mais uniquement les plus significatives.

Tout d'abord, et avant tout, **redonner confiance en nos atouts**. La France a des atouts. La France, peut-être plus que d'autres, a une richesse culturelle, des talents de créativité et d'imagination. Mais il faut rééquilibrer nos finances publiques sans sacrifier l'essentiel de l'action de l'État, miser sur l'avenir en favorisant la recherche et l'innovation et, comme André-Jean Guérin l'a souligné, les pôles de compétitivité, l'économie verte, l'éducation, soutenir la création, la reprise et le développement des entreprises en aidant les PME et TPE.

À ce sujet, il serait opportun que les banques soient moins frileuses dans leur politique de crédit aux PME. Il nous faut inventer un système pour intéresser la petite épargne privée à la petite entreprise.

Redonner confiance en l'action publique en permettant l'accès à la vie politique au plus grand nombre. On ne respecte que ce que l'on connaît. Alors que le monde va vite et se transforme, notre représentation politique ne peut plus demeurer figée dans le temps. Il faut que les jeunes arrivent aux affaires. À cette fin, il nous semble qu'il faut limiter les mandats dans le temps. Dans cette optique, les mandats nationaux pourraient être limités à deux, les mandats locaux à trois, comme cela se fait dans cette maison ou pour la présidence de la République.

Il faudrait aussi, probablement, synchroniser la tenue des diverses élections. Vous savez bien que, en période préélectorale, le pays rentre dans une espèce d'immobilisme qui ne permet pas de prendre des décisions. Bien sûr, si on limite le nombre de mandats et leur durée, il faut bien évidemment penser au statut du sortant. Cela nous semble légitime.

Il est urgent également de redonner confiance dans les fondamentaux du service public.

La protection sociale, la justice, l'éducation. Un exemple : la justice, notre justice, est compétente tout autant que celle des autres pays européens. Pourtant, nos concitoyens expriment un sentiment d'inefficacité face à la justice, mais uniquement lié à une insuffisance de moyens. Le budget de la justice, en France, est de 0,9 % du PIB alors qu'en Allemagne, il est de 0,38, soit du simple au double.

Redonner confiance en l'action publique en restaurant la confiance des jeunes dans leur avenir professionnel. La réforme de l'école est prioritaire. Elle est au cœur du pacte républicain. Il faut refaire fonctionner l'ascenseur social. Il faut cibler une politique et des moyens sur les 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification, plus particulièrement dans les quartiers les plus en difficultés. Il faudrait tester des voies nouvelles comme celles qui ont donné de bons résultats à l'étranger - Allemagne, Danemark - telle l'alternance.

Et puis, il faut aussi *redonner confiance en l'entreprise*, investir dans le formidable vivier de talents que représente la jeunesse, redéfinir la participation des salariés dans l'entreprise, certes d'un point de vue financier mais, aussi, du point de vue de la gouvernance, en élaborant des évolutions législatives et des dispositifs incitatifs.

Enfin, il faut *redonner confiance en l'Europe*. La mondialisation renforce encore le besoin d'Europe. C'est dans ce cadre que la France doit déployer ses atouts. La période de crise actuelle présente de grands dangers pour la construction européenne. Elle peut aussi être porteuse d'espoir et de progrès si des avancées significatives peuvent être décidées pour dépasser les difficultés.

Chers amis, en guise de conclusion, deux propos très courts.

Crise ou pas crise, élections ou pas élections, c'est maintenant qu'il faut prendre les décisions qui permettront aux autorités politiques de retrouver la confiance de nos concitoyens.

Enfin, je conclurai par une phrase parue dans le courrier des lecteurs d'un magazine et reprise hier à la tribune par notre Président : « *Drôle de monde où l'on gère les enfants et rassure les marchés* ». Le temps est venu d'inverser les facteurs.

Merci de votre attention.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Merci, Monsieur le rapporteur. Vous mettez justement l'accent sur un certains nombre de points fondamentaux. Le taux de natalité. Il y a peu de temps, nous avons reçu une délégation russe présidée par un des bras droits de M. Medvedev ; la Russie vient de déclarer cause nationale la problématique de la natalité. Et puis, nous l'évoquions avec le Président Martin et vous-même tout à l'heure, un des sujets de demain sera le financement. Nous allons entrer dans une période de raréfaction des capitaux publics et de difficultés de financement pour les entreprises. Enfin, tout votre chapitre sur la jeunesse mérite une exploration ultérieure par le Conseil économique, social et environnemental.

Merci de cette présentation très pédagogique.

Sans plus tarder, je vais solliciter l'expression des groupes, mais avant, deux informations. Mes Chers collègues, vous trouverez dans vos casiers, un agenda du Conseil économique, social et environnemental. Il a été décidé que ce serait la dernière fois, de façon à être en adéquation avec les contraintes environnementales, la nécessité d'un développement durable.

Nous avons reçu de notre collègue, Mme Karen Serres, un ouvrage sur *L'histoire des femmes en campagne*. Bravo, Madame, pour votre ouvrage et votre engagement dans le milieu des campagnes.

(*Applaudissements*)

DISCUSSION GÉNÉRALE

M. le Président. La parole est à Mme Rafael, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - Mme Rafael

Mme Raphael. Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, la France est confrontée à une double crise, celle de la dette et celle de la désindustrialisation. Le creusement de nos déficits commerciaux et nos comptes publics n'est plus tenable. Nous attendons des décisions courageuses et, surtout, une stratégie offensive pour trouver le chemin d'une nouvelle croissance au service de la cohésion sociale et de la mutation écologique.

La crise a mis à nu nos faiblesses. Nous pensons, certes, qu'il faut rééquilibrer nos finances, mais sans sacrifier l'essentiel de l'action de l'État, comme l'ont fait, par exemple, la Suède et le Canada. Dans le nouveau paysage économique mondial, l'État doit soutenir les secteurs stratégiques et développer la recherche et l'innovation. Malgré la crise de la dette, il doit investir dans les secteurs leaders de notre économie, *via* des outils comme le fonds stratégique d'investissement, les investissements d'avenir ou encore Oséo.

L'exportation est un enjeu majeur pour dynamiser la croissance. Renforcer notre capacité à exporter, notamment dans les secteurs leaders, c'est contribuer à un solde positif de la balance des paiements. Nos exportations consolident des activités et des emplois. Les entreprises coopératives comptent beaucoup de champions à l'exportation, mais comme l'ensemble des PME françaises, elles souffrent d'un difficile accès au marché mondial, notamment vers les pays émergents. Il faut dynamiser et cibler les aides publiques à l'export qui renforcent les filières, mettre fin à une politique de saupoudrage et mieux structurer nos organisations - Ubifrance, Sopexa, les conseillers français du commerce extérieur-.

Deuxième enjeu majeur, le maintien et la croissance des emplois dans les territoires. Le développement d'une économie de proximité complémentaire des investissements industriels et des services est indispensable à leur vitalité. Le contexte économique hostile, mêlant délocalisations et logiques purement financières, inquiète les Français. Or, dans l'Union européenne, même nos entreprises sont confrontées à la différence de coûts salariaux qui les pénalisent, notamment par rapport à nos principaux partenaires économiques. L'Europe ne peut demeurer plus longtemps un marché inachevé sur le plan social et fiscal, avec des règles de gouvernance paralysantes. Il faut de façon urgente, si l'on veut un maintien élevé de protection sociale basé sur l'universalité et la redistribution, auquel notre pays est attaché, trouver une autre assiette de financement que celui du travail qui pèse sur le pouvoir d'achat des salariés et sur la compétitivité des entreprises. Nous devons reconstruire notre économie sur une compétitivité équitable, favorisant l'emploi.

Le système bancaire, dont c'est la vocation première, doit jouer un rôle actif dans le développement économique et industriel et plus particulièrement celui des PME. Or, les nouvelles règles prudentielles et la contraction des crédits liés à la crise ont durci l'accès aux capitaux, notamment pour les PME. La solution passe par la mise en réseau des institutions financières ayant le souci du long terme, en particulier par le renforcement du rôle du groupe de la CDC. Il faut également créer des fonds d'investissement régionaux drainant l'épargne de proximité.

La perte de confiance générale de beaucoup de Français envers la classe politique et, plus globalement, le système dans lequel ils vivent et agissent n'épargne pas l'entreprise. Beaucoup de Français expriment la volonté d'entreprendre autrement. Avec d'autres, les coopératives peuvent répondre à ces attentes, car ce sont des sociétés de personnes fondées sur des valeurs de responsabilité, de démocratie, de solidarité et transparence. Le modèle coopératif possède dans son code génétique cette modernité de plus en plus recherchée dans la société, avec des objectifs de durabilité, de traçabilité et de proximité.

À l'heure où le monde est ébranlé par un capitalisme financier débridé, il s'agit bien de construire un nouveau modèle. Nos entreprises coopératives sont les actrices quotidiennes du capitalisme coopératif et, par delà, leur sociétaires, doivent inspirer les pouvoirs publics pour les aider à relever les défis auxquels notre pays est confronté ; Un modèle de gouvernance indépendant des diktats boursiers, une implantation régionale forte qui refuse la délocalisation, des emplois créés à tous les échelons sociaux français, une économie qui a foi en l'homme et une société plus humanisée et moins prédatrice.

Fort de cette ambition, le groupe de la coopération votera en faveur du projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Capdeville, au nom du groupe des professions libérales.

Professions libérales - M. Capdeville

M. Capdeville. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteur, Chers collègues, avec le rapport annuel sur l'état de la France, l'exercice qui nous est imposé ne nous permet pas la réactivité nécessaire à une actualité économique et financière qui s'est accélérée depuis quelques semaines. Nous faisons face à une triple crise.

- une crise industrielle puisque, en vingt ans, l'Occident a perdu sa primauté industrielle ;
- une crise européenne liée à l'ambiguïté des principes sur lesquels l'Europe s'est construite ;
- une crise, liée à celle de 2008, qui a créé une situation de non-retour, précipitant les États dans des plans de sauvetage des banques, de sur-sollicitation des stabilisateurs économiques et de relance et qui ont

porté les déficits et la dette à des niveaux jamais atteints jusqu'à présent.

De cette triple crise, nous retenons la leçon suivante. Les causes de la crise sont d'abord, largement, structurelles, puisqu'une part importante de la richesse publique est consacrée à la résorption des déficits persistants. L'augmentation du niveau de croissance potentielle et une meilleure efficacité des dépenses sont deux objectifs incontournables.

« *Comme toute crise, ce contexte ouvre des opportunités* » dit le projet d'avis. La France, en effet, doit se donner les moyens de retrouver des marges de manœuvre ; pour emprunter dans de bonnes conditions, elle doit mener une politique budgétaire vertueuse ; pour avoir la confiance des marchés, elle doit s'engager à équilibrer ses finances publiques. À ce titre, faire de la règle d'or un principe inscrit dans la Constitution participerait de ce retour de la confiance.

Ce que nous voulons, c'est la certitude d'un retour à l'équilibre, à une échéance socialement acceptable ; interrompre la croissance des inégalités et lutter contre la pauvreté sont deux objectifs prioritaires.

Le projet d'avis rappelle qu'il faut renforcer la compétitivité de la France, mais comment faire quand l'investissement, moteur de la croissance, est en panne ? Les marges des entreprises ne cessent de reculer, les conditions d'accès au crédit des PME pour investir sont très difficiles alors même qu'elles n'ont aucune marge pour s'autofinancer.

Le projet d'avis rappelle également que nous ne redresserons pas nos comptes publics sans une réforme fiscale juste. Il est clair sur ce point que si l'on veut maintenir un niveau élevé de protection sociale basé sur l'universalité et la redistribution, il faut trouver au-delà de la CSG une autre assiette de financement que celle du travail.

Le projet d'avis souligne à juste titre que la France seule n'a que peu de poids dans l'échiquier mondial. Nous avons besoin d'Europe.

Le projet d'avis relève aussi des lacunes de sa gouvernance et propose d'impulser des changements profonds dans la construction européenne. Une nouvelle architecture institutionnelle donnerait à l'Europe des moyens d'une véritable coordination des politiques économiques et budgétaires entre États dans la zone euro. La crise a révélé les contradictions existantes au sein d'une construction européenne hybride. Sa survie passe vraisemblablement par plus d'intégration et de coordination des politiques, par une révision des traités européens.

Le projet d'avis prône une plus grande harmonisation fiscale et sociale, qui ne s'obtiendra qu'avec la fin de la règle de l'unanimité. Il faut redonner aux citoyens le sentiment et leur apporter la preuve que l'Europe les protège et cherche à les aider.

Que dire du moral des Français ? Le climat des affaires en France continue à se dégrader ; la détérioration frappe tous les secteurs d'activité à l'exception de quelques secteurs momentanément épargnés. Les entreprises et les ménages anticipent un passage à vide de la croissance ; ils ajustent leurs dépenses. L'emploi est touché.

Nous tenons cependant à féliciter les rapporteurs pour avoir décliné malgré tout le projet d'avis autour de la confiance, confiance en nos atouts, en nos valeurs, en notre culture.

En cette période d'incertitude, leur message est fort, cela mérite d'être souligné. Miser sur nos atouts pour nous saisir des opportunités qui se dessinent, inscrire la politique économique dans une vision de long terme et dans un projet collectif sont autant de raisons qui justifient que notre groupe des professions libérales vote le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lamy, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - M. Lamy

M. Lamy. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Mesdames et Messieurs les conseillers, Chers collègues, la CFE-CGC félicite les rapporteurs pour être arrivés à bout de ce difficile exercice de transformation de l'ancien rapport de conjoncture.

Vous avez eu raison de souligner que, depuis les années quatre-vingts, le modèle économique évolue vers la substitution partielle et de plus en plus prononcée de la dette au salaire. Afin de maintenir une forte demande solvable, ceci a malheureusement conduit également à un nombre croissant de ménages surendettés.

Vous avez également raison de souligner les nombreux atouts de notre pays : taux de fécondité, grandes entreprises performantes, niveau de la recherche, etc., mais aussi un modèle de protection sociale dont il convient de souligner qu'il est aussi protecteur de la France.

Il a en effet joué un rôle d'amortisseur particulièrement important, qui a limité l'impact de la crise pour la France, moins touchée que ses partenaires européens.

Il serait contre-productif de faire en sorte que la rigueur s'exerce sur ce système de protection sociale comme elle commence à le faire - augmentation de la taxe complémentaire santé, désindexation de prestations familiales des aides au logement - ; c'est aussi une des raisons pour lesquelles la CFE-CGC n'accepterait pas une augmentation des mises sous conditions de ressources ou la suppression du quotient familial.

La CFE-CGC est également d'accord sur la nécessité de renforcer la compétitivité de la France, mais elle tient à insister fortement sur le fait que la compétitivité ne doit pas être recherchée prioritairement par les coûts, mais plutôt par la qualité et l'innovation.

Oui, Messieurs, vous avez raison d'écrire qu'il faut résolument tourner le dos aux thèses néolibérales de l'école de Chicago. Oui, il faut raisonner à long terme et non à la courte vue des marchés.

Oui, de véritables projets sont nécessaires pour redonner de l'espoir dans l'avenir ; nous les devons aux jeunes de ce pays, nous leur devons de mettre en place les conditions de leur épanouissement, de mieux les accueillir dans le monde du travail et de faire baisser le taux de chômage les concernant.

S'agissant des contrats en alternance, la CFE-CGC considère qu'avant toute augmentation significative, il faut s'assurer que les entreprises ont la capacité d'accueil nécessaire. La CFE-CGC est également favorable à la mise en place d'un service dématérialisé qui permettrait de simplifier l'ensemble des formalités liées à l'embauche de contrats en alternance. Elle est attachée à la question du tutorat et à sa reconnaissance, la transmission des savoirs étant fondamentale et pouvant mobiliser des seniors.

La CFE-CGC est attachée à la question du tutorat, mais elle sera de plus en plus attentive à ce que les apprentis ne soient pas réduits à une main-d'œuvre à moindre coût en remplacement de salariés que l'entreprise se refuse à embaucher.

Elle ne saurait pas se satisfaire que de jeunes diplômés se voient proposer des emplois sous-payés pour la seule raison qu'ils se sont jeunes. Comment ce monde peut-il oublier les solidarités intergénérationnelles, lui qui n'organise pas un accueil correct de ses jeunes dans le monde actif et qui répudie en même temps ses anciens ? C'est la confiance dans un avenir collectif qui est en jeu. Oui, il faut redonner confiance en nos atouts et en l'action publique, et pour cela, il faudra plus que des discours ; il faudra aussi redonner confiance dans l'entreprise en la rendant plus protectrice pour ses salariés et pour la société.

On serait tenté de dire : « *Demain, l'entreprise sera sociale ou ne sera pas* ».

Merci, Messieurs, pour ce rapport et ce projet d'avis, que la CFE-CGC votera évidemment.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci. La parole est à M. Arnell, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Outre-mer - M. Arnell

M. Arnell. Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental, Monsieur le Président de notre section, Messieurs les rapporteurs, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, dans un contexte marqué par des incertitudes sur la méthode de travail et les objectifs à atteindre, le groupe de l'Outre-mer tient à remercier nos deux rapporteurs pour la grande capacité d'écoute et la patience dont ils ont fait preuve.

Le constat qui figure dans ce projet d'avis est partagé par tous : c'est celui de la crise. D'abord économique, puis financière, sociale et écologique ; cette crise est devenue celle des dettes souveraines aux conséquences politiques majeures, les différents mécanismes et les évolutions conduisant aux difficultés qui sont les nôtres aujourd'hui.

Le projet d'avis insiste sur la nécessité de redonner l'espoir à une jeunesse désorientée, de rassembler nos forces individuelles autour de projets collectifs. Bref, de retrouver la confiance en prenant toute la mesure de la richesse de notre patrimoine et de la force de nos atouts.

Notre pays bénéficie d'atouts forts. Dans le contexte de globalisation des échanges, du commerce, des migrations des populations, l'Outre-mer constitue une force précieuse pour notre nation.

Notre groupe souhaite rappeler que ces collectivités ultramarines font de la France un territoire diversifié détenteur de très hauts niveaux d'endémisme, présent sur les trois océans, ouvrant ainsi des perspectives de développement stratégique et durable.

Fondamentalement, la prise de conscience par nous tous de ces immenses atouts doit nous permettre de dépasser nos handicaps, nos préjugés, notamment celui qui consiste à dire que les économies de nos territoires ultramarins seraient de simples économies de transferts publics tournées exclusivement vers la consommation et l'assistanat.

Ainsi, sur certains territoires, le niveau de dépenses publiques par habitant est bien plus faible qu'en métropole avec des investissements privés forts et des projets parfois innovants et créateurs d'emploi.

Mais cela suppose d'ouvrir pleinement les yeux sur un certain nombre de grands chantiers présents devant nous et qui, en l'absence de réponse de long terme, feraient courir le risque de voir émerger des bouleversements sociaux majeurs.

La situation de l'emploi fait partie de ces chantiers, notamment l'emploi des jeunes. Si cette situation est préoccupante en métropole, elle est dramatique en Outre-mer. Faut-il rappeler qu'en moyenne, dans nos collectivités ultramarines, près de 50 % des jeunes ultramarins sont au chômage ? Ce chiffre est alarmant et doit nous interpeller sur la nécessité d'apporter des réponses fortes afin de redonner espoir à une génération qui pourrait, dans le cas contraire, s'apparenter à une génération sacrifiée.

Il en va de la sauvegarde de notre pacte républicain. Un État stratège accompagnateur a un rôle majeur à jouer en ce sens, particulièrement dans nos collectivités ultramarines, qui connaissent aujourd'hui des évolutions statutaire importantes.

Le projet d'avis est résolument positif et affronte l'avenir avec foi et détermination.

Permettez au représentant de la collectivité de Saint-Martin que je suis de rappeler que même si cette collectivité reste encore fragile, elle a foi en son avenir ! Nous voterons donc le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Guichet, au nom du groupe organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse.

Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse - Mme Guichet

Mme Guichet. Cette année, les rapporteurs ont souhaité que les travaux menés par la section sur le rapport sur l'état de la France reflète la nouvelle composition du CESE et propose donc d'examiner plus particulièrement la situation des jeunes. Notre groupe a d'ailleurs été auditionné par la section ; nous l'en remercions et espérons que cela lui a été bénéfique !

Ce choix de prendre la jeunesse comme focus dans un rapport sur l'état de notre pays nous semble pertinent alors que les jeunes sont aujourd'hui l'une des populations les plus touchées par la crise et que les sondages sur la représentation que les Français se font de cette génération laissent planer le doute sur un fossé générationnel qui se creuse.

Si, comme le laisse entendre le projet d'avis, les évolutions importantes que nous vivons sont davantage structurelles que conjoncturelles, alors l'on comprend bien que c'est face à des choix de société que nous nous trouvons aujourd'hui. Des choix qui doivent permettre de renforcer la cohésion sociale et d'intégrer les enjeux d'avenir liés à la mondialisation et aux défis écologiques.

Les jeunes ne sont pas une catégorie à part, ils veulent simplement les mêmes droits que leurs aînés à leur âge et la même confiance en l'avenir. Il n'y a pas de génération « y », mais une société qui a laissé le fossé générationnel se creuser. À juste titre, le projet d'avis s'interroge sur l'efficacité des politiques publiques destinées aux jeunes. Donne-t-elle les moyens à ceux-ci d'accéder à l'autonomie et au libre choix de leur parcours ? Comment répondre par la positive lorsqu'on entend les difficultés sans cesse accrues auxquelles font face les jeunes pour étudier, se loger ou accéder à la pérennité de l'emploi ? Alors que la jeunesse de France n'a jamais été aussi qualifiée, cette situation ne peut que renforcer le sentiment d'injustice.

Une réflexion de grande ampleur doit être menée pour définir une nouvelle politique publique de jeunesse mieux adaptée et reposant sur la participation des jeunes. Les travaux initiés dans la section des affaires sociales et de la santé vont dans ce sens et nous nous y impliquons de notre mieux. Il serait facile d'analyser l'investissement des jeunes dans la sphère privée et leur bonheur individuel comme un désengagement du collectif - on l'entend parfois. Cependant, nous sommes convaincus du contraire. La présence des jeunes dans les associations, la forte demande de service civique démontrent une réelle volonté de faire partie intégrante de la société. La préparation des jeunes générations aux évolutions technologiques et sociétales est citée au rang des orientations prioritaires des décisions politiques à prendre. En effet, un effort de qualification doit être fait en France et en Europe. Il faut augmenter le nombre de jeunes qui accèdent à l'enseignement supérieur et y réussissent. La France n'a pas trop de diplômés. Au contraire ! Nous nous félicitons, à ce titre, que l'amendement que nous avons proposé ait été repris par la section, ce matin, faisant de l'étude des dispositifs financiers permettant l'accès à la formation et aux qualifications des jeunes une priorité pour nos travaux à venir.

Enfin, le projet d'avis souligne que l'emploi constitue la première préoccupation de la jeunesse. Comment imaginer le contraire lorsque le chômage des jeunes atteint 25 % en moyenne et près de 40 % dans certains quartiers ? Variable d'ajustement du marché du travail, les jeunes ont été enfermés dans des dispositifs discriminants dont il faut désormais les sortir. Ils veulent simplement être des citoyens et des salariés à part entière, bénéficier du droit commun sur le marché du travail, sur le marché du logement et parmi nous tous.

C'est parce que ce projet d'avis met l'accent sur cette situation et nous invite à agir que nous le voterons.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lefebvre, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - M. Lefebvre

M. Lefebvre. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs Mesdames, Messieurs, Chers collègues, le projet d'avis que nous présentons aujourd'hui est résultat d'un long et difficile travail. Les nouveautés induites par un CESE renouvelé et réorganisé ont certainement eu un impact sur notre manière de travailler et un temps plus long d'adaptation a été nécessaire. J'espère, et tout me porte à le croire, que nous saurons désormais beaucoup mieux appréhender cet exercice annuel.

Dans ce document, le groupe de l'agriculture a été très satisfait de constater que l'on insistait tout particulièrement sur la compétitivité. C'est effectivement un sujet essentiel pour l'ensemble des secteurs d'activité. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de le souligner lors de la présentation par Mme de Kerviler de son avis sur le sujet.

Je voudrais saisir l'occasion de cette courte intervention pour revenir un instant sur les atouts de la France. Le développement des filières industrielles est particulièrement mis en avant, vous citez la chimie verte et les énergies de demain. Vous imaginez bien que pour le secteur de l'agriculture, c'est un aspect que nous approuvons tout à fait. À ce compte-là, nous aurions également apprécié que figurent clairement - dans la partie consacrée aux raisons d'espérer - les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Alors qu'en cette période préélectorale, les déclarations en faveur d'une réindustrialisation de la France se multiplient, je voudrais insister sur la place de nos TPE et de nos PME dans l'économie française. Voilà des entreprises qui ne sont pas délocalisables, qui ont toujours investi dans leur appareil industriel, qui font preuve d'innovation, qui améliorent sans cesse leur savoir-faire et dont la dynamique d'exportation n'est plus à prouver. Voilà des entreprises qui, grâce à la compétitivité de l'agriculture, créent des emplois mais aussi maintiennent, - c'est important -, une alimentation de qualité et sont le vecteur et le soutien d'une culture et de terroir.

Pour conclure, je souhaiterais insister comme vous sur la nécessité de mettre en place des stratégies de long terme. C'est une façon d'agir qui semble bien sûr difficile tant on souhaiterait des remèdes immédiats aux très grandes difficultés actuelles ; et pourtant, cette vision de long terme est indispensable dans tous les domaines. Elle permet de travailler collectivement à des projets qui doivent aider nos concitoyens à retrouver la confiance dans leurs institutions tant économiques que politiques.

Le groupe de l'agriculture votera majoritairement ce projet d'avis sous réserve qu'aucun amendement ne vienne en dénaturer la portée.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Virlouvet, au nom du groupe environnement et Nature.

Environnement et nature - M. Virlouvet

M. Virlouvet. Monsieur le Président, Cher Président de section, Cher rapporteur, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, Chers amis, depuis plusieurs mois, notre pays comme d'autres vit suspendu aux décisions de gestion européennes des crises grecs, puis irlandaises, puis italiennes, puis portugaises, puis espagnoles, puis, puis, puis... L'actualité économique est celle d'un contexte général de crise marqué par le creusement de la dette publique lié à l'érosion continue de la croissance. Cette érosion s'est accompagnée de la montée des inégalités. Dans les pays de l'OCDE, la part du salaire dans la valeur ajoutée n'a cessé de diminuer depuis trente ans. Les travailleurs pauvres se sont multipliés sans que le nombre de chômeurs ne diminue pour autant.

À ce climat social tendu, se superpose une situation écologique en aggravation constante. Les ressources naturelles s'épuisent, la biodiversité décline, la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère poursuit son augmentation- sans pour autant que les pays réunis récemment à Durban ne proposent de solutions satisfaisantes - et les pollutions impactent manifestement notre santé. Notre société se heurte aux limites d'un fonctionnement à crédit et d'une financiarisation déconnectée de l'économie réelle. Nous sommes confrontés à un triple défi : écologique, économique et démocratique. Il nous faut le relever sous peine de conséquences sociales majeures.

Multifactorielle, globale, systémique, la crise impose une métamorphose. C'est une mutation que la France, grâce à de multiples atouts, est tout à fait en capacité de réaliser.

Notre société se heurte aux limites d'un fonctionnement à crédit et c'est dans ce contexte qu'Yves Zehr et André-Jean Guérin ont eu la lourde tâche d'établir un rapport sur l'état annuel de la France et de proposer un projet d'avis à deux volets. On peut s'interroger sur la pertinence d'une telle démarche. Y a-t-il un sens à établir un avis sur l'état de la France dans le contexte mondialisé que nous connaissons ? La réponse est oui, pour deux raisons principales. D'abord parce que notre pays garde pour nous tous une identité forte.

Ensuite, parce que les solutions, quel que soit leur niveau territorial, passent encore par des décisions nationales. Yves Zehr et André Jean Guérin nous invitent à regarder vers l'avenir et à construire ensemble pour transmettre un monde prospère, riche de biodiversité et tissé de liens sociaux solides. Les deux rapporteurs le rappellent, nous ne partons pas de rien. La France est riche de son modèle social, de ses compétences, de ses paysages, de ses écosystèmes et de ses infrastructures.

Les préconisations de ce projet d'avis ont été longuement discutées dans la section économies et finances lors de débats de qualité auxquels nos deux rapporteurs ont prêté une oreille attentive et une écoute remarquable.

Établir des projets communs dans une confiance retrouvée, améliorer le fonctionnement démocratique, réussir la transition écologique pour construire la France, l'Europe et le monde de demain, mieux accueillir la jeunesse, revoir la notion de bien-être collectif et individuel, choisir des indicateurs pertinents qui en reflètent la mesure, autant d'objectifs que porte ce projet d'avis et que nous partageons.

Le groupe environnement et nature votera donc majoritairement en faveur de ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Farriol, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - M. Farriol

M. Farriol. Monsieur le Président, Monsieur le Président de section, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, Mesdames, Messieurs et Mesdames les administrateurs qui êtes à nos bons soins, merci à nos rapporteurs pour leur écoute, leur patience, l'esprit d'analyse et de synthèse et le travail accompli.

Le rapport annuel sur l'état de la France est un document très important contenant de multiples informations, puisqu'il devrait permettre d'orienter les décisions politiques futures. Pour le groupe de l'UNAF, il est tout aussi important d'invoquer, en sus de l'état de la France, l'état moral des familles qui vivent en France. Merci à nos rapporteurs de l'avoir bien intégré dans leur rapport et projet d'avis, mais aussi de ne pas avoir sombré dans la morosité et le pessimisme. Bien au contraire, vous démontrez que l'optimisme est envisageable et vous donnez des signes d'encouragement permettant de croire en l'avenir pour les jeunes générations. Les préconisations du présent projet d'avis sont réellement de nature à redonner confiance.

Il est évident que les familles sont confrontées actuellement à une situation économique difficile, notamment en matière d'emploi, de logement, de santé et de pouvoir d'achat. Il s'en dégage surtout un ressentiment avec un manque de confiance envers la politique, la justice et les institutions en général. Chacun a tout de même, selon les sondages et le rapport, une grande confiance en soi et en son propre avenir. C'est un signe encourageant et un premier remède contre la désolation et la résignation, toutefois insuffisant pour vivre en bonne harmonie. Il ne suffit pas que l'individu soit heureux, encore faut-il que les autres le soient également.

Le projet d'avis pointe ce qui va bien, tout en pouvant aller mieux. Les atouts pour les jeunes et les jeunes générations sont nombreux et le groupe de l'UNAF retient notamment une protection sociale forte, un système éducatif performant, des infrastructures de qualité, sans oublier la démocratie. Il manque cependant des propositions concrètes pour faire face au réel déséquilibre inter générationnel.

Les principaux indicateurs pour nous sont la fécondité, signe d'engagement, de responsabilité et de confiance en l'avenir, mais aussi la générosité, la solidarité qui s'exprime non seulement en période de crise ou de catastrophe naturelle, mais aussi au regard des situations particulières telles que la maladie et l'infirmité.

Faut-il rappeler que les politiques familiale et sociale de la France sont des politiques performantes que le monde entier nous envie. Leur héritage qui, par ses résultats, a démontré son efficacité dans l'intérêt de toutes les familles ne saurait être remis en question ni contrarié, si ce n'est amélioré tout en conservant son caractère d'universalité auquel nous sommes particulièrement attachés.

À ces indications, j'ajoute l'adhésion sans cesse croissante de bénévoles au sein d'associations, manifestation de générosité apportant une plus-value à la cohésion sociale. L'héritage que nous laissons aux générations à venir ne doit pas être un fardeau comportant pauvreté et inégalités, mais un encouragement et un message d'espoir avec des outils performants à leur disposition.

En conclusion, j'ai découvert une maxime : *positiver, c'est contagieux*. Que cette maxime soit comprise et mise en application, c'est une question de volonté. Cela aurait pu être une préconisation du projet d'avis et c'est peut-être le conseil qui manque dans les conclusions, messieurs les rapporteurs, mais le groupe de l'UNAF ne vous en tiendra pas rigueur et votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Davant, au nom du groupe de la mutualité.

Mutualité - M. Davant

M. Davant. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, une remarque générale : la notation de la France fait chaque jour la *Une* des médias, ainsi d'ailleurs que celles des autres pays européens. Nos travaux s'inscrivent dans une démarche autre que celle de la notation financière. Aux dérèglements sociaux, économiques et environnementaux constatés, il propose des solutions dans le droit fil des valeurs de notre République.

Si nous voulons que cet exercice ne soit pas purement de style, mon groupe propose, qu'à l'avenir, nous fassions coïncider la présentation de notre rapport annuel sur l'état de la France avec les débats sur le projet de loi de finances. Sur le fond, le projet d'avis présenté mentionne un certain nombre de pistes d'actions que nous partageons. Renforcer les systèmes de solidarité collective, réformer notre politique fiscale, développer des modes de consommation durable et bien d'autres encore. En cette période de crise, si des efforts sont nécessaires, ils doivent être équitablement partagés et s'inscrire dans une démarche de solidarité.

Nous ne devons jamais oublier que tout le monde n'est pas touché de la même manière par la crise. Ce sont les familles aux revenus faibles et les classes moyennes qui paient le plus lourd tribut.

Une autre politique des prélèvements obligatoires est sûrement nécessaire. Le fait que nous soyons en crise nous oblige à renforcer nos mécanismes sociaux et non à les fragiliser, comme c'est souvent le cas. Le projet d'avis souligne que l'absence de couverture complémentaire est un facteur important du renoncement aux soins. Les personnes sans couverture complémentaire renoncent deux fois plus que les autres aux soins dentaires, à l'achat de lunettes et autres soins moins bien couverts par le régime obligatoire.

Lorsque les taxes sont alourdies, comme c'est le cas, de plus d'un milliard d'euros pour accéder au système de soins, les inégalités sanitaires sont accentuées et, du même coup, les effets néfastes de la crise.

Même s'il n'est pas dans le meilleur tempo, nous voterons ce projet d'avis. Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement d'apaiser les angoisses, mais de proposer des mesures concrètes, de faire des propositions pour que notre politique sociale et environnementale soit tournée vers plus de justice sociale et vers un nouveau modèle de croissance. C'est la lecture que nous faisons de ce projet d'avis.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Gaultier, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - Mme Gaultier

Mme Gaultier. Monsieur le Président, Monsieur Guérin, Monsieur Zehr, Chers collègues, Mesdames, Messieurs les administrateurs, en cette période de crise économique multiforme, ce rapport sur l'état de la France revêt une importance particulière. Il a été choisi de l'éclairer par le ressenti des Français sur la situation actuelle, nous approuvons ce choix, tout comme l'approche consistant à porter un regard lucide et objectif sur la situation de notre pays, sans alimenter les inquiétudes.

Cette approche constructive souligne les atouts dont dispose la France et invite à capitaliser sur cet héritage pour proposer une série d'orientations visant à retrouver le chemin de la croissance et de la mobilisation collective dans une perspective de moyen et long terme.

Pour autant, nous regrettons l'insuffisance de propositions véritablement concrètes et prioritaires qui auraient permis d'inscrire davantage ce rapport dans l'actualité marquée par une aggravation de la situation des pays de la zone euro.

Le rapport souligne la nécessité d'un rééquilibrage de nos finances publiques tout en investissant pour l'avenir. L'artisanat rejoint l'impératif de se fixer des règles strictes d'équilibre budgétaires, tant des finances publiques que des comptes sociaux, mais même s'il faut combattre les déficits, cela ne doit pas se faire au détriment de l'activité et du soutien de la croissance.

Chaque arbitrage devrait donc au préalable être évalué dans tous ses impacts.

Le choix récent d'augmenter la TVA sur les travaux de rénovation va inmanquablement se reporter sur la décision des ménages d'entreprendre des travaux, et impacter par voie de conséquence l'activité du secteur du bâtiment, pourtant fort pourvoyeur d'emplois.

Le choix de créer un nouveau taux de TVA pour les produits alimentaires à emporter va créer des complications comptables et administratives pour un bon nombre de commerçants.

Pour l'artisanat, ce type de mesures est contre-productif car il pénalisera l'activité dans une période où la crise pèse déjà sur la confiance des ménages et des entreprises. De telles mesures sont également injustes, car l'effort de redressement des comptes publics devrait concerner tous les acteurs économiques.

C'est pourquoi nous approuvons la préconisation d'une réforme profonde de la fiscalité, visant notamment une répartition équitable de l'effort à consentir.

Le projet d'avis rappelle la priorité d'améliorer la compétitivité de la France. Les TPE/PME doivent pouvoir s'appuyer sur une législation plus stable, plus simple et plus lisible, mais aussi accéder plus facilement au crédit bancaire, vous l'avez souligné, Monsieur Zehr. Plus généralement, l'objectif de *think small first* devrait imprégner chacune des politiques publiques.

Si l'amélioration de la compétitivité exige de porter une attention particulière aux filières dites « d'avenir », elle ne doit pas abandonner l'objectif du développement de toutes les entreprises quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité et, ce, sur l'ensemble du territoire.

L'intérêt des jeunes pour le travail indépendant représente d'ailleurs une véritable opportunité en termes de création et de reprise d'entreprises, qu'il convient d'encourager de façon réellement ambitieuse.

L'artisanat se félicite que soient rappelés les atouts des formations en alternance pour l'insertion professionnelle des jeunes. L'accroissement de ces formations va exiger une mobilisation accrue des entreprises. Cette mobilisation sera d'autant plus forte que les entreprises auront des perspectives d'activité et le moins d'incertitudes possible sur leur environnement social et fiscal.

La situation actuelle est anxiogène. Pour éviter les attitudes attentistes, de repli sur soi, il faut ouvrir à tous des perspectives de changement et accompagner les mutations. Désormais, en conséquence, il importe que les politiques fixent rapidement un cap clair à notre société à travers un projet collectif et partagé, et qu'ils construisent avec une vision de long terme des réformes permettant de relever les défis d'une croissance durable, porteuse d'emploi et de « bonheur intérieur brut ».

Tout en estimant que des avis à venir sur la dette et sur l'investissement devraient le compléter utilement, l'artisanat votera ce projet d'avis.

Merci à chaque membre de la section pour les débats enrichissants qui ont abouti à ce résultat collectif, gage d'un optimisme responsable à venir.

(Applaudissements.)

M. le Président. Merci pour le « bonheur intérieur brut » !

La parole est à M. Coquillion, au nom du groupe de la CFTC.

CFTC - M. Coquillion

M. Coquillion. Le groupe de la CFTC souscrit à l'analyse que ce projet d'avis nous donne sur la crise que nous vivons.

Poussée par la cupidité extrême, la dérégulation des marchés financiers a débouché sur la financiarisation extrême de l'économie. Des objectifs de rentabilité à court terme se sont substitués à l'investissement à long terme. Tout cela est bien décrit dans le cadre de l'analyse de la situation.

Notre groupe voudrait, pour sa part, insister sur un certain nombre de points. Nous vivons une situation de chômage qui va en s'aggravant et qui touche particulièrement les jeunes et les seniors. Nombre de nos compatriotes, de plus en plus inquiets des conséquences de la mondialisation, ne voient pas dans la construction européenne, telle qu'elle est réalisée, une réponse aux questions posées. C'est une question à ne pas sous-estimer.

Vous évoquez le problème du chômage et vous citez des pistes intéressantes : l'apprentissage et le contrat emploi/professionnalisation - le plus souvent, ces pistes débouchent sur un emploi pérenne - et des dispositions visant au renforcement et à une pleine reconnaissance des diplômes acquis par l'alternance. Mais la réindustrialisation de la France reste toutefois une nécessité absolument incontournable.

Le groupe de la CFTC insiste pour que les préoccupations sur la sécurisation des parcours professionnels deviennent réalité. Nous rappelons que notre organisation a élaboré en son temps un statut du travailleur qui apporte une pierre à l'édifice.

Autre problème critique de l'actualité : l'accès des PME au crédit, alors que les banques, contraintes de se recapitaliser, restreignent leurs interventions, notamment en crédit de trésorerie, ce qui tue des entreprises parfois rentables.

Bien entendu, la CFTC est d'accord pour renforcer la participation des salariés dans l'entreprise et la manière de les associer à l'élaboration de la stratégie de cette entreprise.

Pour résorber le chômage, nous aurons le plus grand besoin d'une reprise de la croissance, même s'il s'agit d'un type nouveau de croissance à définir. Cela suppose de pouvoir accéder à la consommation.

Enfin, en ce qui concerne la fiscalité, le groupe de la CFTC pense qu'elle doit faire l'objet d'une véritable évaluation, en particulier concernant les allègements fiscaux. Mais se pose également le grave problème de la fraude fiscale.

L'affaiblissement, pour ne pas dire la crise de la cellule familiale, n'est-elle pas la cause de bien des maux ? Nous pensons qu'il convient d'assurer des ressources aux familles, leur permettant d'exercer un libre choix sur la priorité qu'elles entendent donner à l'éducation de leurs enfants. Cela impose en particulier d'accorder des congés parentaux et de poursuivre les efforts permettant de concilier vie de famille et vie professionnelle.

Bien entendu, le groupe de la CFTC est préoccupé par le développement de la pauvreté. Il convient, certes, de renforcer les solidarités. Mais la réponse se trouve d'abord dans l'obtention d'un vrai travail.

Le groupe de la CFTC votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Grosset, au nom du groupe de l'UNSA.

UNSA - M. Grosset

M. Grosset. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Mesdames et Messieurs, Chers collègues, le projet d'avis qui nous est soumis apparaît malheureusement comme trop condensé pour rendre compte de toute la richesse des informations contenues dans le rapport, rapport auquel l'UNSA tient à rendre hommage.

À côté de la sécheresse des constats statistiques, faire une place importante aux aspects psychologiques est une innovation importante. Pour autant, s'agissant parfois de traduire un ressenti, l'approche est plus délicate, une même observation pouvant donner lieu à de multiples interprétations. Peut-on, par exemple, dans le cadre de la crise que nous traversons, même si nous constatons des situations de renoncement, souscrire à l'idée d'un chômage volontaire comme certaines théories économiques l'affirment.

L'approche sociétale implique qu'elles reposent sur la base d'études approfondies et argumentées afin d'échapper aux présupposés qui, même placés sous le signe du bon sens, n'en sont pas pour autant des vérités intangibles.

Cela nécessite d'ancrer la partie sociologique le plus possible dans une méthodologie scientifique, d'autant plus impérieuse que la partie portant sur la situation économique repose sur des indicateurs, certes discutables sous certains aspects, mais placés dans un cadre cohérent d'analyse.

Ainsi, les deux approches, au lieu de se compléter pour livrer une information riche de plusieurs facettes, frôlent parfois l'injonction contradictoire et brouille le message.

Globalement, l'UNSA approuve et même encourage cette approche pluraliste, mais pense qu'un travail de forme comme de fond doit être conduit avant le prochain rapport et avis. Il faudrait, selon nous, trouver le moyen de restituer l'étendue des domaines couverts par le rapport dans une forme appropriée.

L'UNSA se rallierait volonté à la suggestion faite en section, que le rapport puisse être considéré comme source d'inspiration pour de nouvelles saisines. Cela permettrait alors de livrer toute l'étendue d'une question qui, autrement réduite à quelques lignes, voire une seule dans le cadre d'une synthèse, perd toute sa substance.

Compte tenu de ce qui vient d'être mentionné, l'espace temps imparti à l'expression des groupes nous contraint à cibler nos remarques. L'UNSA est préoccupée tout particulièrement par la situation sociale aggravée par la crise. La montée du chômage nous confirme dans nos conclusions que les politiques d'austérité sont inadaptées et font courir à terme les plus grands dangers pour la cohésion sociale. Je rappelle qu'une journée d'action était organisée, hier, avec des rassemblements dans toute la France.

L'UNSA approuve fermement les interrogations sur la gouvernance de l'Europe et sur la régulation financière.

L'UNSA note avec intérêt et appuie les analyses montrant que deux catégories de la population sont particulièrement défavorisées : les femmes au niveau de leur emploi, de leur rémunération, de leur participation aux instances de gouvernance, tant dans les entreprises, dans la fonction publique que dans la politique ; les jeunes, qui doivent supporter le chômage et la pauvreté.

L'UNSA prend acte de la volonté d'utilisation des « signaux prix », en souhaitant un approfondissement de la démarche. Elle partage les perspectives visant à mettre en place les indicateurs de performance prenant en compte le bien-être et la soutenabilité de la société. Dans ce cadre, elle affirme que la brutalité de la RGPP est incompatible avec la démarche progressive et démocratique de la LOLF.

De ce point de vue, elle retrouve de façon claire, dans les rapports et avis, les principales orientations de ses propres analyses et approuve la volonté du CESE de se saisir rapidement des problèmes de l'impôt et des prélèvements obligatoires qui, pour l'UNSA, sont le ciment du pacte républicain.

L'UNSA, tant pour le contenu pris dans son ensemble que pour soutenir la démarche analytique inaugurée avec ce rapport et ce projet d'avis, émettra un vote favorable.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Mansouri-Guilani, au nom du groupe de la CGT.

CGT - M. Mansouri-Guilani

M. Mansouri-Guilani. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs, au lendemain d'une journée de mobilisation contre l'austérité et à la veille de la réunion de la commission nationale de la négociation collective, au moment où le devenir de l'Union européenne et de l'euro est en jeu, ce projet d'avis sur l'état de la France est attendu. Il a été préparé dans un contexte particulier pour deux raisons.

D'abord, la crise s'avère plus grave que nous le présentait nos responsables politiques il y a peu. Ses conséquences deviennent de plus en plus sévères pour les salariés, les privés d'emploi, les retraités et particulièrement les jeunes. La politique d'austérité aggrave la situation et les multiples interventions des États et des banques centrales s'avèrent inefficaces voire, parfois,

contre-productives parce qu'elles ne s'attaquent pas à la racine du problème, c'est-à-dire à la domination des marchés financiers et à son corollaire, la dégradation de la situation des travailleurs.

Le contexte était aussi particulier du fait du changement de la composition de notre assemblée et l'arrivée des sensibilités nouvelles. Nous sommes partis, au départ, des indicateurs du développement durable, mais nous avons rapidement constaté que cela ne suffisait pas, qu'il fallait également prendre en compte d'autres dimensions, qu'il fallait aussi nous inspirer des apports de nos prédécesseurs, particulièrement des avis de conjoncture et des repères statistiques du Conseil économique, social et environnemental.

Outre l'intégration des indicateurs retenus dans le cadre de la stratégie nationale du développement durable, ce rapport annuel comporte une autre novation : l'analyse de l'état moral de nos concitoyens. Le projet d'avis est riche de préconisations intéressantes même si, parfois, on peut relever un décalage, un manque de cohérences entre les deux parties. Ce qui manque particulièrement aux deux parties, ce sont des préconisations plus précises sur les sujets d'actualité et sur la politique économique. La gravité de la situation nous oblige à établir un lien entre les mesures immédiates et celles qui portent sur le moyen et le long terme ; ce lien manque parfois dans le projet d'avis. Je citerai deux exemples.

Le premier exemple, la question salariale. Le rapport considère à juste titre que l'origine de la crise se trouve bien dans l'insuffisance du revenu salarial, mais le projet d'avis ne tire pas la conclusion indispensable d'un tel constat. Selon la CGT, pour sortir de la crise, il faut augmenter les salaires aujourd'hui. Le Gouvernement pourrait donner l'exemple en mettant fin au gel des traitements dans la fonction publique et en augmentant le SMIC au-delà de l'obligation légale.

Le second exemple porte sur les perspectives démographiques. Le projet d'avis considère le taux relativement élevé de natalité en France comme signe d'optimisme de nos concitoyens, mais d'autres lectures sont aussi possibles. Par exemple, on peut le lire comme un repli sur la sphère privée face aux incertitudes et aux craintes collectives. Quoi qu'il en soit, l'expérience montre que le développement des services publics de qualité, surtout dans les quartiers dits défavorisés, est indispensable pour répondre aux besoins qui émergent avec la croissance démographique. Or, les politiques du Gouvernement vont dans le sens contraire. Lorsque le Gouvernement supprime des postes dans la fonction publique et particulièrement dans l'éducation nationale, il affaiblit notre capacité à répondre aux besoins et aux attentes des générations présentes et futures.

Cette insuffisance de préconisations plus précises, eu égard à la gravité de la crise et à l'inadéquation des solutions actuellement en œuvre conduit notre groupe à s'abstenir. Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Pascal, au nom du groupe des associations.

Associations - M. Pascal

M. Pascal. Monsieur le Président, Messieurs les Rapporteurs, Chers collègues, le projet d'avis qui est proposé à notre vote présente les forces et les faiblesses de la société française. Cela dit, aujourd'hui, la majorité de nos concitoyens se sent éprouvée du fait de l'accroissement des inégalités. La pauvreté n'est plus l'apanage d'une faible minorité, elle touche les classes moyennes. Le taux de chômage n'incite pas à l'optimisme. Devant une telle situation, il ne faut pas baisser les bras mais, au contraire, continuer à lutter pour davantage de justice sociale et d'efficacité économique, en utilisant pleinement les atouts de notre pays que le projet d'avis a bien mis en lumière.

Le groupe des associations souscrit globalement au constat posé par les rapporteurs et aux propositions qui se dégagent. Le dynamisme de l'engagement associatif est considéré comme une preuve d'une individualisation de la société. Or, la démarche individuelle dans un engagement associatif conduit nécessairement à une action d'intérêt général. L'association est un pont entre la liberté individuelle et l'action collective.

Au-delà de cette remarque, le groupe des associations souhaite souligner le caractère d'urgence, voire d'extrême urgence d'une réforme fiscale globale pour mettre un terme à l'opacité et au caractère inégalitaire de notre système actuel. Ne nous leurrions pas, les prochaines années seront âpres. Les compromis que nous serons amenés à faire en termes de dépenses publiques ne pourront être engagés sans établir la juste contribution de chacun selon son niveau de richesse. C'est non seulement un impératif de justice sociale, mais également un déterminant de notre capacité à maintenir le lien social de notre société et à accroître notre compétitivité. Le groupe des associations est par ailleurs tout à fait favorable à ce que les signaux soient mieux utilisés dans cette perspective de réforme.

Autre élément essentiel à nos yeux et qui n'a sans doute pas été mis assez en avant dans ce projet d'avis, la question de la gouvernance et du rôle des collectivités territoriales. Pour le groupe des associations, un acte 4 de la décentralisation permettrait de démêler les compétences qui relèvent des différents niveaux de la décision publique. Ce nouveau mouvement de décentralisation doit aller de pair avec la réforme fiscale et une nouvelle réorganisation de toutes les fonctions publiques. Les collectivités territoriales doivent retrouver l'autonomie de financement des dépenses liées aux compétences qui relèvent de leur responsabilité politique. Pour notre groupe, ces propositions sans exclure celles mises en avant dans le projet d'avis sont à même de participer à une relance de la croissance qui contribuera à la réduction de la dette publique.

Ces propositions permettront également de redéfinir collectivement nos priorités en matière de politique publique en faveur d'investissements d'avenir comme la santé, l'éducation, la recherche et le développement, l'économie verte. Il en va de l'avenir de la jeunesse. Les jeunes de ce pays ont besoin de perspectives, trop rares aujourd'hui. Le groupe des associations l'a réaffirmé dans sa déclaration concernant la formation professionnelle, la transition écologique de l'économie peut être, doit être, une perspective majeure pour les jeunes, aussi bien en termes de formation que d'emploi. Le potentiel existe, à nous de permettre aux jeunes générations de s'en emparer.

Le groupe des associations félicite les rapporteurs et votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lardy, au nom du groupe de la CGT-FO.

CGT-FO - M. Lardy

M. Lardy. Monsieur le Président, Monsieur le Président de section, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, le groupe FO tient préalablement à remercier les rapporteurs ; préparer un rapport sur l'état de la France en s'efforçant d'en examiner tous les aspects représente en effet une lourde tâche ; le faire en s'attachant à intégrer et respecter les différentes sensibilités présentes au sein de la section n'était pas non plus un exercice facile et les débats ont parfois été animés, mais toujours constructifs.

Pour le groupe Force ouvrière, ce rapport - et le projet d'avis qui en découle - analyse sans complaisance, mais sans pessimisme excessif non plus, les causes profondes de la crise économique et sociale qui pèse lourdement sur les Français :

- sans complaisance, parce qu'est clairement évoquée une crise systémique, faillite d'un modèle principalement caractérisé par une financiarisation de l'économie, une dérégulation des systèmes bancaires, le creusement des inégalités et l'appauvrissement des ressources naturelles ;
- sans pessimisme excessif parce que l'avis intègre les atouts de la France.

La diminution de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises et la recherche de profits à court terme au détriment des investissements dans l'appareil productif et la R&D sont, une nouvelle fois, mises en lumière.

De même, l'analyse pointe du doigt l'utilisation de l'endettement des ménages comme palliatif aux augmentations de salaire, poussant ainsi les plus fragiles vers le surendettement tout en maintenant un bon niveau de consommation.

De même, trop de jeunes sortent du système scolaire sans qualification, ce qui participe également au creusement des inégalités. Pour le groupe FO, le repli des Français sur la sphère privée et l'absence très répandue de désirs de s'investir dans le collectif découlent très largement de la logique de court terme tant sur le plan économique que politique, c'est pourquoi nous partageons l'analyse qui en est faite.

S'agissant des préconisations, nous partageons la recommandation d'une régulation du système financier international et d'une clarification du rôle des banques dans l'économie au niveau européen et mondial. Il faut aussi faire progresser la construction européenne à travers un véritable débat démocratique afin de favoriser l'émergence d'une Europe sociale et d'une harmonisation fiscale pour en finir avec le dumping à l'intérieur de la zone euro.

Pour ce qui concerne les sujets nationaux, lutter contre la grande pauvreté ne peut que rencontrer l'assentiment de tous. Ce combat passe obligatoirement par la disparition du chômage de masse, c'est pourquoi il est indispensable de mettre l'accent sur l'éducation et de tenter de réduire le chômage de manière significative.

D'autant plus que notre démographie est dynamique, ce qui est mis en avant dans le projet d'avis et amène chaque année de nombreux jeunes sur le marché du travail. Mieux tenir compte des besoins des entreprises est important, certes, pour atteindre cet objectif, mais réduire les besoins en matière d'éducation à ceux des entreprises serait une vision à courte vue, redonnant la main au marché pour décider de notre avenir. Il convient en effet, dans ce débat, de ne pas reléguer les sciences humaines et la littérature au rang de matières inutiles, ce qui est déjà trop souvent le cas.

S'agissant de la mise en exergue des indicateurs de développement durable et des indicateurs de bien-être, replacer l'homme au centre de l'économie et du projet collectif tout en veillant à mieux respecter les ressources naturelles est un enjeu majeur pour l'avenir, ce que nous partageons.

En matière de fiscalité, toutes les composantes du Conseil économique, social et environnemental s'accordent sur la nécessité d'une réforme et le projet d'avis indique que l'effort devra être partagé.

Néanmoins, le groupe FO regrette l'absence de recommandations sur la fonction vraiment redistributive que devrait avoir l'impôt à l'avenir, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

De même, s'agissant de la mise à plat des prélèvements obligatoires et de l'évolution des sources de financement de la protection sociale, Force ouvrière rappelle notamment son opposition à toute forme de TVA sociale.

Ce rapport et ce projet d'avis arrivent en discussion dans un contexte social et économique fortement dégradé. La mise en place d'une politique d'austérité, dont il est à craindre qu'elle conduise le pays et l'ensemble de la zone euro à la récession tout en aggravant le problème de la dette publique, est révélatrice de l'absence de volonté politique de s'attaquer aux causes réelles de la crise, c'est pourquoi il faut rappeler aujourd'hui qu'au moins les trois précédents rapports

sur l'état de la France affirmaient l'exigence d'une régulation en matière d'économie et de finances et que nous souhaiterions que cette préconisation soit enfin entendue.

Vous l'aurez compris, le groupe Force ouvrière votera le projet d'avis. Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Mongereau, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises - M. Mongereau

M. Mongereau. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, le groupe des entreprises s'associe aux principaux messages véhiculés dans ce projet d'avis : nécessité de rassembler les Français autour d'un projet collectif, de s'inscrire résolument dans le cadre européen, de retrouver le chemin de la confiance et de la compétitivité.

Il exprime néanmoins quelques réserves sur des remarques relatives aux entreprises. Le groupe ne partage pas l'idée selon laquelle la plupart des entreprises auraient principalement privilégié la rentabilité à court terme au détriment des salaires et de l'investissement sous la pression des marchés financiers.

De même, l'urgence à régler le problème de la dette n'est pas suffisamment mise en avant. Le projet d'avis peut parfois laisser croire que le patrimoine de la France constituerait une contrepartie suffisante au montant actuel de la dette. La situation des finances publiques est, hélas, beaucoup plus grave, et n'autorise pas ce type d'ambiguïté.

Mais les critiques les plus fortes que notre groupe émet portent moins sur le document final que sur son processus d'élaboration.

Ce dernier s'est en effet révélé très laborieux et extrêmement chronophage. Et là, je tiens à souligner la pugnacité de nos rapporteurs et le Président de la section pour sa maîtrise des débats. La production du projet d'avis et du rapport a occupé la majeure partie de notre temps en 2011 ; dans une conjoncture où le Conseil économique, social et environnemental aurait légitimement pu se saisir ou être saisi de nombreux autres sujets.

Le sentiment du groupe des entreprises est que le travail confié par le bureau était trop ambitieux et qu'il n'appartient pas au Conseil économique, social et environnemental de faire un rapport de près de deux cents pages ; ce dernier compile en effet de nombreuses études chiffrées sans que l'on soit forcément outillé et légitime pour effectuer ce travail.

Il s'agirait d'abord d'identifier collectivement un certain nombre de travaux de fond produits par des institutions neutres comme l'INSEE, la DARES, le CAS ou différentes administrations.

Il constituerait la base d'informations pour nos réflexions. Nous pourrions les sélectionner parmi ceux qui ont déjà été identifiés, progressivement, pour la rédaction du présent projet d'avis.

Les personnes auditionnées nous apporteraient des éclairages contradictoires sur ces données et aideraient la section à se faire une opinion. Les conseillers joueraient alors leur rôle naturel, qui n'est pas celui d'experts, mais de représentants informés de la société civile qui doivent exprimer leur opinion sur des sujets de fond.

À ce titre, le groupe des entreprises souhaiterait que la section de l'économie et des finances n'ait plus à rédiger qu'un avis sur l'état de la France organisé autour de préconisations et accompagné éventuellement d'un rapport plus synthétique et faisant l'objet d'un constat partagé. Ces évolutions importantes permettront de dégager du temps précieux et de recentrer nos travaux sur ses missions premières.

En attendant, notre groupe a décidé de voter ce projet d'avis, qu'il considère comme globalement équilibré. Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Le Bris, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - M. Le Bris

M. Le Bris. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Mes Chers collègues, quelques mots très brefs puisque beaucoup - à quoi j'adhère - a déjà été dit. Tout d'abord, pour dire mes compliments aux deux rapporteurs et aux deux administratrices, mes compliments aussi au Président de notre section pour l'arbitrage qu'il a su rendre entre deux objectifs que vient de rappeler le précédent intervenant : d'une part, dresser un rapport sur l'état de la France, donc faire un diagnostic, et, d'autre part, établir quelques préconisations. L'équilibre présenté par les rapporteurs me paraît bon sur ce point.

Au moment de l'année où nous nous trouvons, il faut déjà penser à l'année prochaine et considérer que nous ne sommes pas les seuls. J'ai regardé en effet la liste des établissements, organismes privés ou publics qui travaillent sur ce sujet et j'ai noté sans que la liste soit limitative le Conseil d'analyse stratégique, l'INSEE, le CREDOC, l'OFCE, l'Observatoire des inégalités, l'INSEAD et quelques entreprises privées du type Sociovision ou Cofremca. Donc nous ne sommes pas les seuls.

Aussi, Monsieur le Président, si nous souhaitons faire de ce rapport un grand moment de notre vie collective, je me permets deux suggestions.

La première concerne la préparation de ce rapport. Celle-ci se déroule sur une année complète, comme l'atteste le moment où nous sommes ; comme par ailleurs, on ne peut pas imaginer que ce rapport, qui embrasse tout le champ des préoccupations de notre Conseil, puisse prétendre tout traiter, il serait utile qu'au mois de juin de l'année en cours, et à partir des premiers constats qui remontent

des travaux de la section de l'économie sur l'état de la France, un bureau probablement élargi, à l'initiative du Président, indique les thèmes qui, à partir des premiers constats ainsi effectués, pourrait être approfondi au sein des différentes sections y compris la section de l'économie. En un mot, faire de la préparation de ce rapport sur l'état de la France un vivier de sujets d'études pour notre assemblée.

Ma deuxième et dernière observation concerne toute une série de questions qui ont été abordées par les rapporteurs et sur lesquelles je voudrais dire un mot très bref, pour parler d'une autre façon de traiter les sujets ou de les approfondir. Je prends trois exemples.

L'éducation : hier, après midi encore, nous parlions de l'alternance. Tout le monde se félicitait que l'alternance est un bon système. La question est : faut-il ou ne faut-il pas faire de l'alternance une voie privilégiée et généralisée de formation dans notre pays ? Si nous répondons oui à cette question, comment le faire et quelles suggestions pouvons-nous faire sur ce point ?

Deuxièmement, la structure des entreprises, qui a été évoquée par les rapporteurs : comment faire pour qu'au-delà des références bien connues au nombre insuffisant des PME ou ETI dans notre pays, soient identifiés tous les moyens qui permettent une croissance significative et mesurable du nombre de ces entreprises ?

Dernière suggestion : l'emploi public et l'emploi privé. Comment, tout en respectant le statut qui garantit les agents publics, faire que le régime d'emploi des salariés en France, qu'ils ressortent du public ou du privé, soit harmonisé avec comme objectif de rendre la France plus compétitive ? J'avais noté également la société du mieux-être, Monsieur le Président, vous y êtes sensible - comme nombre d'entre nous également - ce pourrait être un de ces sujets.

Sur toutes ces questions et sur beaucoup d'autres à venir, aidés éventuellement en cela par les personnalités associées dont la participation à nos travaux est prévue par l'article 13 de la loi organique du 28 juin 2010, notre assemblée gagnerait à préparer des rapports mobilisant plusieurs sections, plus transversaux, dont l'élaboration peut nécessiter du temps qui donnerait lieu à débat - notamment quant au choix des solutions à privilégier -, répondant en cela à notre mission telle qu'elle a été définie à l'article 1^{er}, alinéa 3 de la loi organique.

Je voterai naturellement ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Le Clézio au nom du groupe de la CFDT.

CFDT - M. Le Clézio

M. Le Clézio. Monsieur le Président, Chers collègues, je ne ferai pas durer le suspense : la CFDT votera le projet d'avis. Elle se reconnaît entièrement dans les principales conclusions rappelées par M. Guérin qui visent à restaurer la compétitivité de l'économie française et la justice sociale dans une perspective de développement durable. Le rapport est également éclairant sur bien des points à propos desquels langue de bois et idées reçues tiennent ailleurs trop souvent lieu d'analyse. Il contient beaucoup de chiffres, de tableaux, de graphiques ; il est sans doute un peu dur à lire, mais n'est-ce pas le prix d'une analyse rigoureuse qui permet d'étayer les choix ?

Pour notre part, nous préférons affronter cette difficulté plutôt que de nous en remettre à des résultats de sondage qui, trop souvent, réinterprètent la question réellement posée aux sondés et assènent des chiffres qui auront changé le mois suivant au gré de l'actualité. Pour nous, en effet, il n'est nul besoin de demander aux Français s'ils sont sceptiques vis-à-vis de la construction européenne, s'ils craignent la mondialisation et l'avenir. C'est le contraire qui serait étonnant alors que depuis des années, la compétitivité de notre économie ne cesse de se dégrader, que la précarité grandit, que l'investissement est souvent sacrifié sur l'autel du profit immédiat, que l'emploi demeure une variable d'ajustement dans trop d'entreprises.

Comment s'étonner d'une défiance accrue à l'égard de l'État et du politique ? Et comment s'étonner de la tentation du repli sur soi, sur la famille, quand en permanence les discours et les actes inspirés d'une idéologie libérale y invitent ? Un seul exemple (qui a déjà été souligné) : depuis des années se multiplient les décisions visant à réduire la prise en charge de la dépense de santé et plus récemment à accroître ses ressources en taxant les organismes complémentaires. Ce double mouvement se traduit inévitablement par une hausse des tarifs de ces derniers qui conduit un nombre croissant de ménages à renoncer aux soins et à limiter le niveau de leur couverture complémentaire. Il n'y aurait aucune alternative, nous dit-on.

Il y en a une : poser la bonne question aux Français en les éclairant sur les conséquences de leur choix : *« Alors que la dépense de santé ne peut qu'augmenter sous l'effet du progrès médical et des gains d'espérance de vie, préférez-vous payer un peu plus de CSG pour que tout le monde bénéficie d'un droit universel à se faire correctement soigner ou payer encore plus à une mutuelle et laisser de plus en plus de personnes renoncer à se soigner ? »*. Une question qui rejoint celle, plus globale, de savoir si nous choisissons de conserver un modèle social collectif en acceptant d'en payer le prix, ce qui passe par la réhabilitation du rôle de l'impôt ou de nous diriger vers un modèle anglo-saxon se contentant d'un simple filet de sécurité.

La CFDT choisit le premier terme de l'alternative. L'essentiel, si nous voulons jouer pleinement notre rôle d'éclairage du gouvernement et de la société, c'est de convenir de la question. Je ne doute pas qu'en y consacrant le temps nécessaire, nous soyons en mesure de nous accorder sur quelque chose d'approchant.

« *Y consacrer le temps nécessaire* », c'est-à-dire prendre le temps du débat, de l'approfondissement, laisser les thèses en présence s'exprimer. C'est le seul moyen pour parvenir à un éventuel consensus, et en tout cas, établir les vraies questions à trancher. N'est-ce pas ce que l'on attend du Conseil ? Nous ne revendiquons pas un rôle d'expertise, nous refusons d'être le relai de groupes de pression. Il nous reste la tâche la plus noble : dépasser les polémiques et les postures par une confrontation raisonnée et ouverte des approches. La conviction exige du temps, d'autant plus lorsqu'il s'agit de traiter ni plus ni moins que de l'état de la France. De ce point de vue, le travail accompli par la section est loin d'avoir été exemplaire. Trop peu de temps a été accordé à des questions pourtant essentielles.

S'il en a été ainsi, c'est d'abord parce que nous n'avons pas déterminé ensemble ce que nous attendions de ce rapport. Le bureau n'a pas pris la mesure du travail considérable qu'il représente et des moyens qui doivent être consacrés à cette tâche.

La CFDT considère quant à elle que ce rapport et ce projet d'avis doivent occuper une place centrale dans nos travaux au regard de l'enjeu majeur que constitue la mise en œuvre d'un mode de développement durable. Des bouleversements, des ruptures doivent être opérés vers un nouveau mode de développement qui ne seront acceptés que si toutes les transitions nécessaires vers un nouveau mode de développement sont appréhendées ensemble d'un point de vue économique, social, environnement et culturel. Pour nous, le rapport sur l'état de la France devrait être à la fois le point de convergence d'une évaluation sans complaisance des politiques menées en la matière et le vecteur de propositions visant le cas échéant à les réorienter, à tout le moins à éclairer les questions auxquelles sont confrontées dès aujourd'hui la France et l'Europe.

En interne, ce rapport pourrait être le fil rouge guidant les choix du bureau pour assurer à court et à moyen terme les auto-saisines du Conseil. Il est bien évident que si ce rôle devait être reconnu au rapport sur l'état de la France, la question des moyens de son élaboration devrait être reposée. Nous estimons en particulier qu'une instance *ad hoc* permanente devrait être créée à cet effet.

Considérant les circonstances dans lesquelles ce rapport et ce projet d'avis ont été élaborés, l'intérêt du rapport et les principales conclusions du projet d'avis, la CFDT le votera.

(Applaudissements)

DISCUSSION DES AMENDEMENTS

(Le texte de l'amendement et la suite qui lui a été donnée par la section de l'économie et des finances est annexé au présent compte rendu)

M. le Président. Un amendement a été déposé sur le projet d'avis.

Cet amendement, déposé par le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, a reçu un avis favorable de la section dans une nouvelle rédaction, acceptée par les déposants.

VOTE SUR LE PROJET D'AVIS

Le projet d'avis est adopté par 174 voix et 23 abstentions.

(Applaudissements)

M. le Président. Messieurs les rapporteurs, avez-vous des commentaires ? Vous avez plutôt frustré que saturé les conseillers... Un certain nombre d'attentes se sont exprimées soit sur la poursuite de votre rapport, soit sur un rapport plus dense qui pourrait être le fil directeur d'un certain nombre de sujets. Toutes ces propositions sont très pertinentes ; elles sont le reflet de la qualité de votre travail, mais aussi de l'affectation stratégique des moyens pour faire en sorte que ce rapport soit un rendez-vous essentiel de notre Conseil.

M. Guérin, rapporteur. Les interventions de chacun des groupes ont apporté de vraies valeurs ajoutées et de vrais compléments à l'ensemble de cet avis. Merci.

M. le Président. Merci à vous ! Nous pourrions tirer profit des interventions des groupes pour voir comment améliorer encore le rapport et en tirer des autos saisines.

M. Martin, Président de la section de l'économie et des finances. J'ai bien noté les remarques sur l'avenir, remarques que nous évoquerons en section. Le Bureau nous donnera ses orientations. Merci de la confiance de tous.

COMMUNICATION

M. le Président. M. le Président de la section des affaires européennes et internationales a diffusé à l'ensemble des groupes les documents relatifs au Sommet européen des 8 et 9 décembre dernier, consacrés notamment aux récentes décisions prises au niveau de l'Europe. Il appartient à chacun des groupes de le diffuser à chacun de leurs membres s'ils le souhaitent.

M. le Président. Mes Chers collègues, nous nous retrouverons le mardi 10 janvier 2012 à douze heures trente, salle Hypostyle pour partager le verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année.

La séance est levée.

La séance est levée à 16 heures 55.

Prochaine séance le mardi 10 janvier 2012 à 14h30.

ANNEXES

Annexe 1 : Amendement déposé sur le sujet *Rapport annuel sur l'état de la France en 2011*

Amendement déposé par le groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse

Page 54 - ligne 28 - après « nouvelle saisine, » lire ainsi la fin de la phrase :

« sur les dispositifs financiers nécessaires pour renforcer l'accès des jeunes à la formation initiale »

Et en conséquence :

Page 16 - ligne 26 - après « nouvelle saisine, » lire ainsi la fin de la phrase :

« sur les dispositifs financiers nécessaires pour renforcer l'accès des jeunes à la formation initiale » (la suite sans changement)

Page 25 - ligne 14 - supprimer « comme le capital formation »

Annexe 2 : Suites données par la section de l'économie et des finances à l'amendement déposé sur le sujet *Rapport annuel sur l'état de la France en 2011*

Cet amendement déposé par le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a reçu un **avis favorable** de la section dans une **nouvelle rédaction** acceptée par les déposants. Il est ainsi rédigé :

Page 54 - ligne 28 - après « nouvelle saisine, » lire ainsi la fin de la phrase :

« sur les dispositifs financiers nécessaires pour renforcer l'accès des jeunes à la formation »

Et en conséquence :

Page 16 - ligne 26 - après « nouvelle saisine, » lire ainsi la fin de la phrase :

« sur les dispositifs financiers nécessaires pour renforcer l'accès des jeunes à la formation » (la suite sans changement)

Page 25 - ligne 14 - supprimer « comme le capital formation »

Annexe 3 : *Rapport annuel sur l'état de la France en 2011*
Diaporama illustrant les propos de M. André-Jean Guérin, rapporteur

**Rapport annuel sur l'état de la
France en 2011**

Situation économique, sociale et
environnementale
André-Jean Guérin, rapporteur
Groupe environnement et nature





A L'AUBE DU 21^{ème} SIECLE
 ALLO !! LE MONDE ? !!

11 nov. 2009 :
 Découverte de présence d'eau sur La LUNE
 9 avril 2011 :
 Découverte de présence d'eau sur MARS
 Fin de la SECHERESSE au SAHEL ???

BE DU 21^{ème} SIECLE
 !! LE MONDE ? !!

 de présence d'eau sur La LUNE
 de présence d'eau sur MARS
 SECHERESSE au SAHEL ???

ALL ANBRUCH DES
 21. JAHRHUNDERTS
 JAHREHUNDERTS
 WELKE SICH NIEHT ? S

 11 Nov 2009 - Entdeckung von
 Wassermolekülen auf dem Mond
 09 April 2011 - Entdeckung von
 Wassermolekülen auf dem Mars
 ENDE DER DURRPERIODE
 IM SAHELGEBIET ???

AT THE BEGINNING
 OF THE 21st CENTURY
 HELLO ? THE WORLD ?

 Nov 11th, 2009
 Water was discovered on the Moon
 April 09, 2011
 Water was discovered on Mars
 END OF THE DROUGHT
 IN SAHEL ???

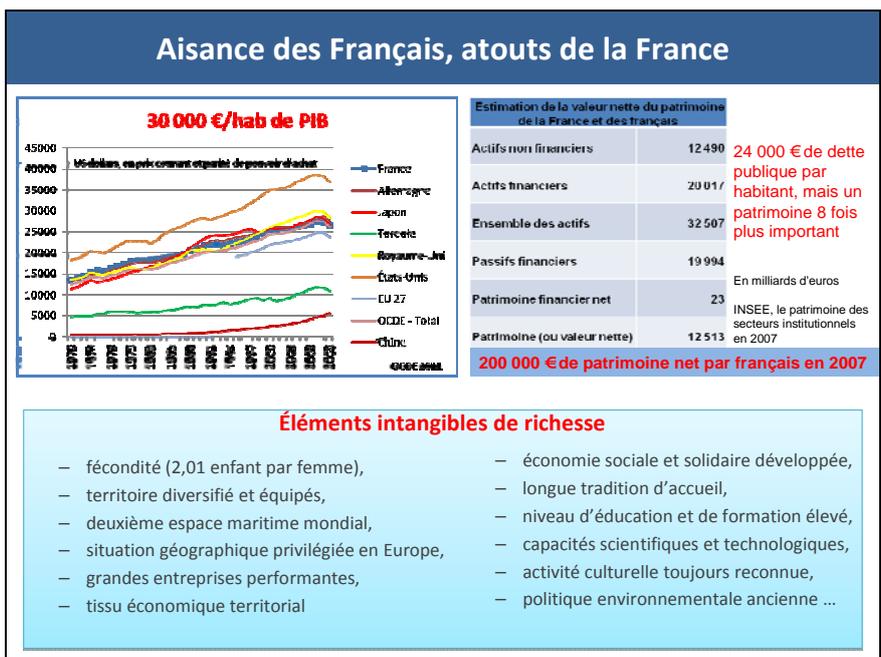
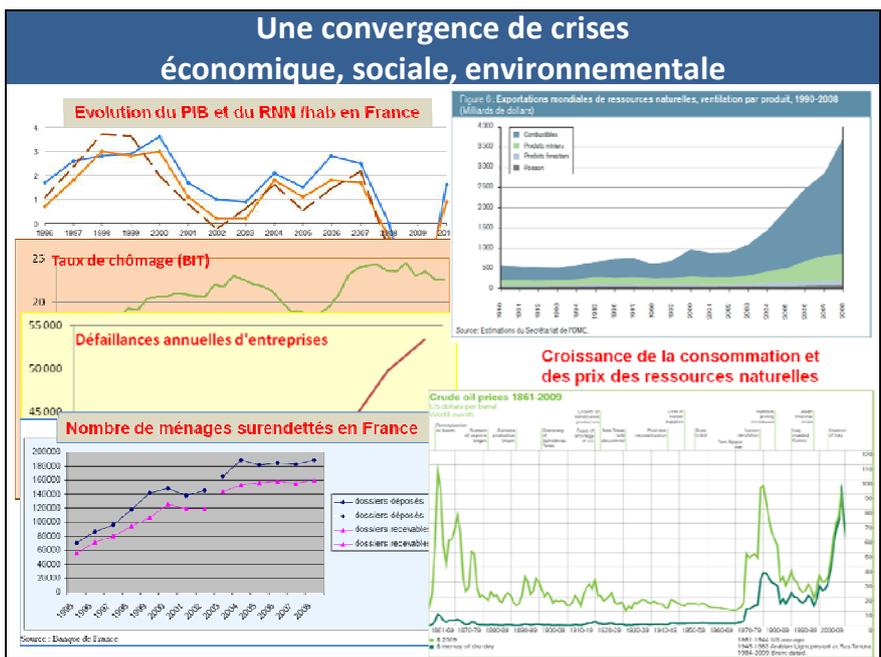


A L'AUBE DU 21^{ème} SIECLE
 ALLO !! LE MONDE ? !!

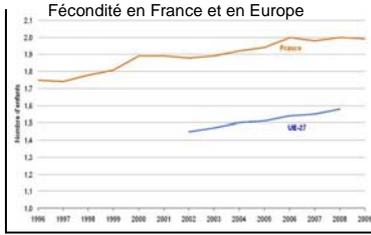
GUERRE CLIMATIQUE
 Réchauffement planétaire
 Fonte des pôles

A L'AUBE DU 21^{ème} SIECLE
 ALLO !! LE MONDE ? !!

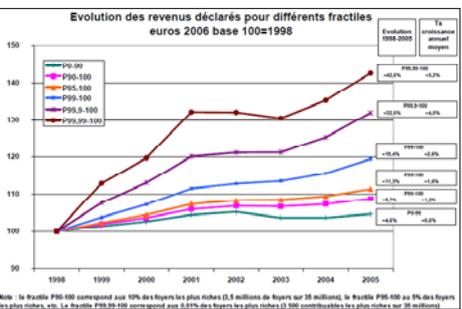
GUERRE CLIMATIQUE
 Réchauffement planétaire
 Fonte des pôles



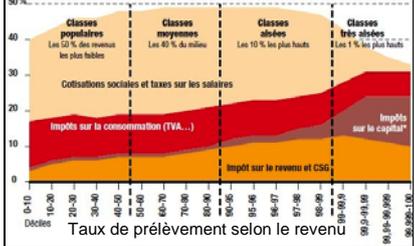
Rassembler les Français



Poursuivre une politique familiale équilibrée par l'accès à des droits et services universels



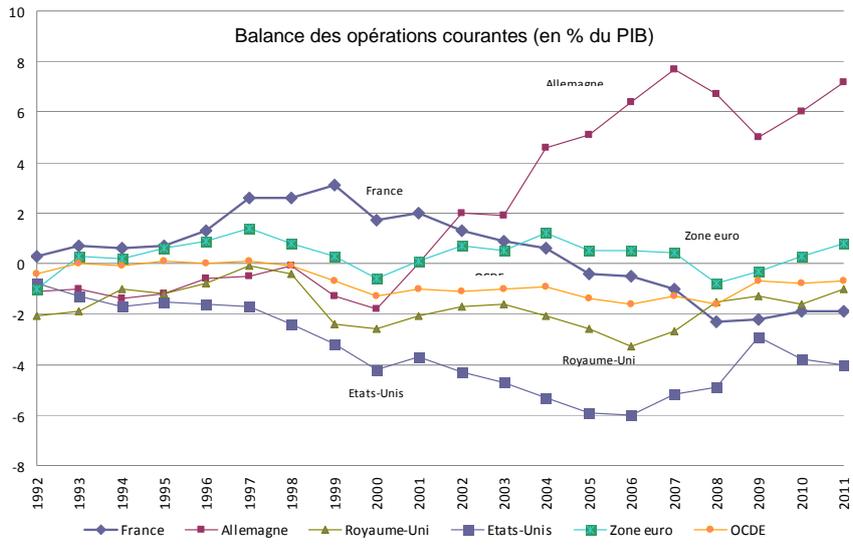
Note: La fractile P10-100 correspond aux 10% des revenus les plus élevés (5.1 millions de revenus sur 38 millions), la fractile P90-100 aux 10% des revenus les plus inférieurs (4.8 millions de revenus sur 38 millions).

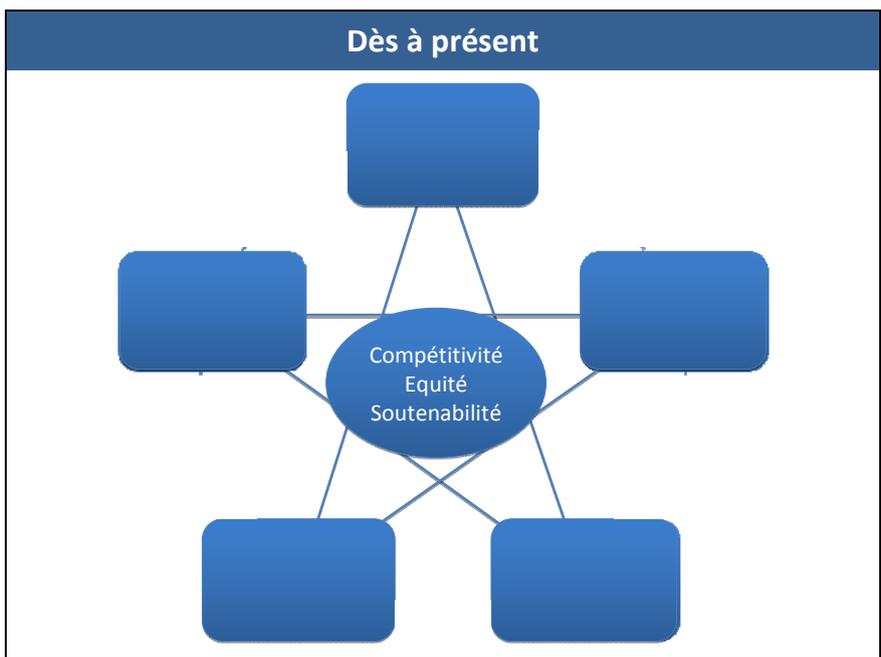
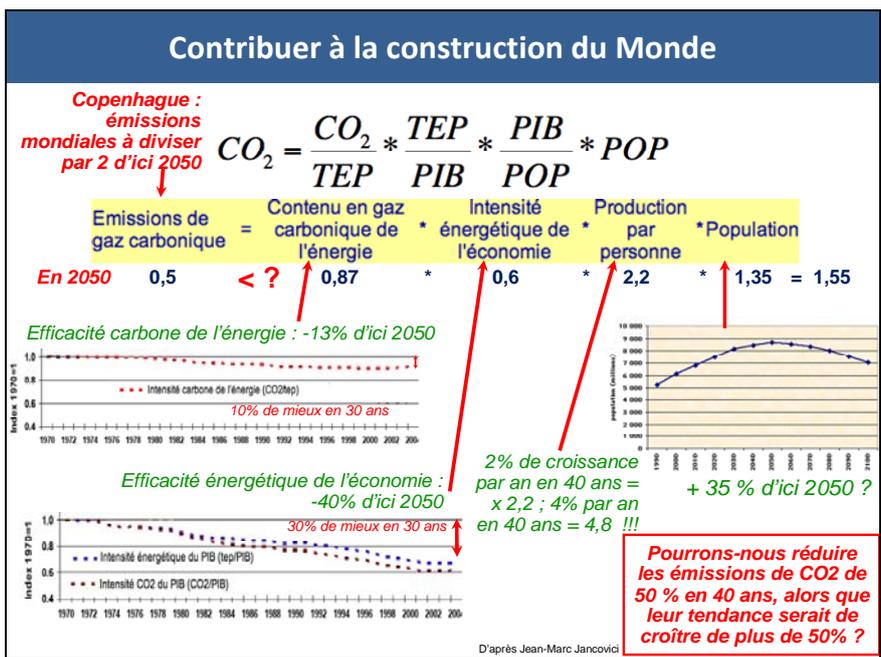


Interrompre les inégalités par le haut et lutter contre la pauvreté

Obtenir une coopération des parcours individuels autour des projets collectifs

Renforcer la compétitivité de la France Impulser des changements au sein de l'UE





Annexe 4 : *Rapport annuel sur l'état de la France en 2011*
Diaporama illustrant les propos de M. Yves Zerh, rapporteur

Rapport annuel sur l'état de la France en 2011 :

Le moral des Français
Yves ZEHR, rapporteur
Section économie et finances



LE CONSTAT

- Les Français sont peu confiants dans l'avenir collectif.
- Pour autant, ils ne sont pas déprimés. Ils restent confiants dans leur vie personnelle et font preuve d'un formidable dynamisme dans leur sphère privée.
- Les Français attendent que les responsables politiques à la fois agissent sur les problèmes économiques et sociaux les plus urgents et préparent l'avenir.
- Le long terme est aujourd'hui trop souvent négligé.



La société française est de plus en plus fragmentée

- La société française est de plus en plus diversifiée
- Les Français sont plus inquiets que la moyenne des citoyens du monde à l'égard de l'avenir de leur pays.



Les Français vivent mal les bouleversements liés à la mondialisation

- Les Français sont méfiants vis-à-vis de la mondialisation : un risque de pertes d'emploi, de concurrence accrue poussant à la détérioration des conditions de travail et à la baisse ou à la stagnation des salaires.
 - Pour 61 % des Français, la crise est une menace de régression



L'appartenance à l'Union européenne est diversement appréciée

- Il faut bien reconnaître que l'élargissement de l'Union s'est fait au détriment d'un approfondissement et d'une harmonisation indispensables dans les domaines fiscaux, sociaux, économiques.



Leur méfiance vis-à-vis des institutions s'accroît

- Le nombre de Français qui ont le sentiment que les institutions traditionnelles (politiques, administrations, leaders d'opinion...) vivent loin de leurs préoccupations s'est accru depuis 10 ans et leur proportion est désormais majoritaire.
 - La défiance est maximale
 - à l'égard du gouvernement et des institutions européennes (68 %),
 - des grandes entreprises (72 %)
 - et des partis politiques (80 %)
 - mais touche aussi
 - les syndicats et la télévision (65 %),
 - un peu moins Internet (59 %),
 - La presse (56 %) et l'administration (52 %).



Les Français s'inquiètent pour l'avenir des systèmes de solidarité

- La crise a accentué les logiques de méfiance à l'égard des institutions financières et des grandes entreprises, (logique de rémunérations variables : dividendes, bonus, stock-options...).
- Dans ce contexte, les solidarités collectives, placées au cœur du pacte social et auxquelles les Français restent attachés, ont perdu leur caractère d'évidence d'autrefois :
 - 74 % des Français craignent que la Sécurité Sociale fasse faillite mais pour autant 76 % d'entre eux refusent d'envisager une baisse des remboursements, preuve de leur attachement à un système universel.

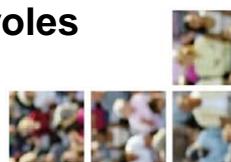


Les Français se recentrent sur leur environnement immédiat

- D'une part, un puissant mouvement d'individualisation semble se profiler ; de l'autre, des segments importants de la population s'engagent dans des actions collectives autour des enjeux qui leur paraissent fondamentaux.
- L'affirmation de soi, l'autonomie, le besoin de « s'en tirer par soi-même » sont très présents :
 - 64 % des Français s'estiment « capables d'entreprendre des choses »
 - 65 % ont une confiance dans leur capacité à créer.



- Le taux de natalité français est désormais le plus élevé dans l'Union européenne
- Autre signe des temps, les jeunes indiquent qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier leur vie familiale et sociale à leur carrière
- Le nombre d'adhérents dans les associations est en hausse constante comme le nombre des bénévoles



Une quête de sens collectif

- La société française semble en voie « d'archipellisation » (*Sociovision*).
- En conséquence, les solidarités collectives sont remises en question (stratégies d'évitement fiscal, économie souterraine, etc.).
- Pour 76 % des Français, pourcentage en forte hausse en 10 ans, il serait utile que notre société ait un « but commun auquel cela vaudrait la peine de se consacrer ».



Les jeunes expriment de réelles inquiétudes

- L'étude Fondapol, 2011: la jeunesse française se distingue en considérant la mondialisation comme une menace.
 - seulement 29 % de jeunes estimant satisfaisante la situation de leur pays
- Mais les jeunes Français se positionnent en haut du classement mondial lorsqu'on les interroge sur leur vie personnelle.
 - 53 % des jeunes Français jugent leur avenir personnel prometteur (moyenne européenne : 61 %)
 - 68 % des jeunes Français souhaitent acquérir une maison dans les 15 années à venir et 58 % d'entre eux ont le projet d'avoir des enfants (2ème place derrière les Russes)
 - 83 % des jeunes Français sont satisfaits de leur vie («leur cocon personnel») alors que la moyenne européenne est à 78 %.

Le système scolaire français exclut certains jeunes

- 17% des jeunes quittent le secondaire sans diplôme ni formation.
- Ce pourcentage s'élève à 30 % dans les collectivités ultramarines.
- Ces jeunes sans formation constituent l'embryon des personnes qui demeureront en difficulté d'insertion tout au long de leur vie.

L'entrée des jeunes dans la vie active est de plus en plus laborieuse

- Le taux de chômage des 15-24 ans est passé de 17,7 % début 2008 à 24,2 % au 3ème trimestre 2010 (la moyenne européenne est de 20,7 %).
- 30 % des jeunes trouvent un CDI après 5 ans de « galères » (stages non ou sous rémunérés, cumul CDD...)
- 50 % des emplois précaires sont occupés par des jeunes de moins de 29 ans.



Les emplois des jeunes ne répondent pas toujours à leurs attentes

- En revanche, l'apprentissage (véritable porte d'entrée du marché du travail) et le contrat de professionnalisation débouchent le plus souvent sur un emploi pérenne.



Le mal logement, lot de la jeunesse

- Les jeunes sont les principales victimes de la flambée des prix de l'immobilier :
 - seuls 10 % des étudiants ont accès aux résidences universitaires
- La France est un des pays de l'Union européenne où les parents donnent le coup de pouce le plus important pour payer le logement de leurs enfants étudiants :
 - en France, 61 % de ce coût contre 30 % en Grande-Bretagne,
 - 27 % en Allemagne,
 - 22 % en Suède,
 - 5 % aux Pays-Bas



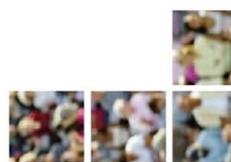
La précarité, les jeunes méritent mieux

- Les moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté avec un taux de l'ordre de 10 % contre 7 % en moyenne.
- Les jeunes représentent la moitié des personnes pauvres.
- Une partie des jeunes adultes ne dispose pas de soutien familial et se trouve en grande difficulté car écartée des minima sociaux.



2^{ème} partie

LES PROPOSITIONS DU CESE : REDONNER CONFIANCE AUX FRANÇAIS



Redonner confiance en nos atouts

- La France a de précieux atouts. La France, peut-être plus que d'autres, a une richesse culturelle, des talents de créativité et d'imagination.
- Mais il faut rééquilibrer nos finances publiques sans sacrifier l'essentiel de l'action de l'État, miser sur l'avenir en favorisant la recherche et l'innovation, les pôles de compétitivité, l'économie verte, l'éducation, soutenir la création, la reprise et le développement des entreprises, en aidant les PME-TPE.
- Il serait opportun que les banques soient moins frileuses dans leur politique de crédit aux PME.



Redonner confiance en l'action publique

EN PERMETTANT L'ACCÈS À LA VIE POLITIQUE
AU PLUS GRAND NOMBRE

- Alors que le monde va vite et se transforme, notre représentation politique ne peut plus demeurer figée dans le temps.
- À cette fin, il faut :
 - limiter les mandats dans le temps notamment ceux des parlementaires
 - synchroniser la tenue des diverses élections nationales, locales et européennes



Redonner confiance en l'action publique

EN REDONNANT CONFIANCE DANS LES FONDAMENTAUX
DU SERVICE PUBLIC :
LA PROTECTION SOCIALE, LA JUSTICE, L'EDUCATION

- Le sentiment d'inefficacité concernant le système judiciaire par exemple est notamment lié à cette insuffisance de moyens.



Redonner confiance en l'action publique

EN RESTAURANT LA CONFIANCE DES JEUNES DANS LEUR AVENIR PROFESSIONNEL

- La réforme de l'école est prioritaire, elle est au cœur du pacte républicain, il faut refaire fonctionner l'ascenseur social.
- Il faut cibler une politique et des moyens sur les 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification et plus particulièrement dans les quartiers les plus en difficulté.
- Il faudrait tester des voies nouvelles du type de celles qui ont donné de bons résultats à l'étranger (Allemagne, Danemark) comme l'alternance.



Redonner confiance en l'entreprise

- **INVESTIR DANS LE FORMIDABLE VIVIER DE TALENTS QUE REPRÉSENTE LA JEUNESSE**
 - Faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les jeunes entrepreneurs (système de garantie par exemple des collectivités locales auprès des banques) notamment dans les quartiers difficiles.
- **REDÉFINIR LA PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS L'ENTREPRISE**
 - Il faut redéfinir la participation des salariés dans l'entreprise d'un point de vue financier et/ou du point de vue de la gouvernance en élaborant des évolutions législatives ou des dispositifs incitatifs
 - Il faut avancer vers un dialogue social renouvelé, notamment par le développement de la négociation collective.



Redonner confiance en l'Europe

- La mondialisation renforce encore le besoin d'Europe. C'est dans ce cadre que la France doit déployer ses atouts.
- La période de crise actuelle présente de grands dangers pour la construction européenne. Elle peut aussi être porteuse d'espoir et de progrès si des avancées significatives peuvent être décidées pour dépasser les difficultés.



CONCLUSION

Il y a des décisions très importantes à prendre dans de nombreux domaines qui doivent être mis en évidence par une autorité politique qui inspire confiance



**Osons définir une stratégie
nous permettant de tirer profit
des nouvelles opportunités
de ce monde
dans lequel nous devons nous inscrire.**

